

Montpellier

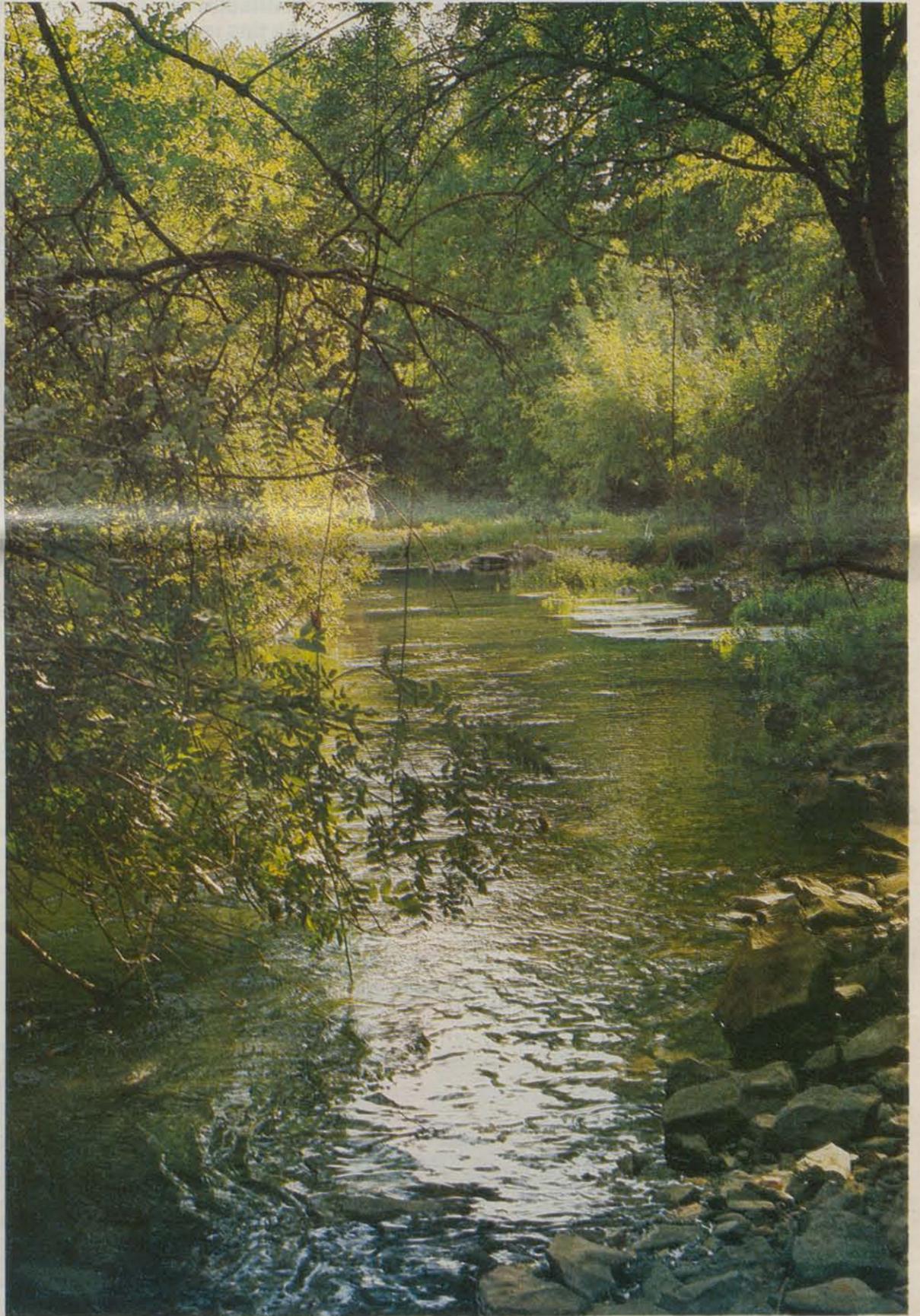
Votre ville

N° 123 SEPTEMBRE 1989

M

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

CET ETE, GRACE A LA SOURCE DU LEZ LES MONTPELLIERAINS N'ONT PAS MANQUE D'EAU



10 SEPT | ANTIGONE DES ASSOCIATIONS

16 SEPT | JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX MONTPELLIERAINS

S O M M A I R E

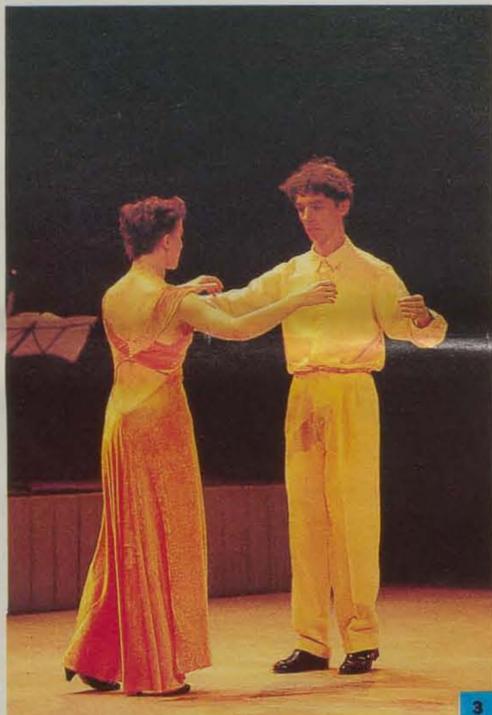
- Reflets de l'été _____ p. 2
- Editorial _____ p. 3
- Insertion professionnelle des personnes handicapées : coordonner pour mieux réussir _____ p. 5
- A pied, en bus ou en voiture : le nouveau plan de circulation _____ p. 6-7
- Création de l'Office du Tourisme de la région de Montpellier _____ p. 9
- La rentrée scolaire _____ p. 11-12-13
- Actualité : la rentrée de l'âge d'or _____ p. 14
- Conseil Municipal _____ p. 15
- Actualité _____ p. 16-17
- Sport : Les échecs à l'honneur - La 2^e course cycliste Montpellier-Barcelone _____ p. 19
- Agenda Culturel
- Rencontre avec M. Maier et André Levy _____ p. 21
- La rentrée de l'opéra _____ p. 23

FESTIVALS

UN BILAN TRIOMPHAL



40 000 entrées au Festival International de Montpellier-Danse et 80 000 au Festival de Radio-France et de Montpellier soit pour cette dernière manifestation une augmentation des recettes de 50 % et un taux de remplissage optimum de 98 %.



- 1 Répétition cour Jacques Cœur, avec Cyril Diederich et L. Wilson.
- 2 Les rencontres de Pétrarque ont fait le plein d'auditeurs passionnés.
- 3 "Meublée sommairement" La dernière création de Dominique Bagouet.
- 4 Sonates de Schubert au Corum.
- 5 Le feu d'artifice du 14 Juillet sur le bassin du Port Juvénal.
- 6 Le défilé officiel du 14 Juillet.
- 7 Louis Nicollin et Georges Frêche accueillent Laurent Fignon et le Tour de France à Montpellier le 14 Juillet.

14 JUILLET



Contre le VOL
Securit Werke
 Conseille & Protège

DE LA SOURCE DU LEZ AU MAS DIEU

VERS UNE UNITE PILOTE ECOLOGIQUE AU NIVEAU FRANÇAIS POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

La chronique faits divers a résonné du nom du Mas Dieu à propos des déchets de l'agglomération montpelliéraine. Le moment est venu, avant les discussions liées à la déclaration d'utilité publique à l'automne, de faire le point sereinement.

Il n'est pas inutile, pour ce faire, de rappeler le précédent des trois D.U.P. successives (déclaration d'utilité publique) de la Source du Lez, il y a quelques années, d'autant plus que le nom de l'éminent géologue et hydrologue, le professeur Avias est mêlé fort heureusement aux deux affaires.

Il y a quelques années, Montpellier manquait d'eau. Le choix s'imposait : l'eau du Bas-Rhône ou le recours à la Source du Lez. L'inventeur de la Source du Lez était un scientifique montpelliérain mondialement reconnu, depuis peu à la retraite, le professeur Avias, Directeur de l'U.E.R., spécialisé dans le karst, à l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc et aujourd'hui hydrologue, géologue, coordonnateur agréé du Département de l'Hérault, nommé par le préfet.

Toute une série de "scientifiques" hurlait déjà à l'idée d'utiliser la Source du Lez pour alimenter en eau Montpellier. Les capacités du professeur Avias, de ses collègues et de ses élèves, furent mises en cause : jalousie ou moindre compétence ? La ville de Montpellier avec son maire d'alors maître François Delmas et son conseil municipal se résignèrent à brancher le réseau d'eau de la Ville sur l'eau du Rhône, certes potable, mais de moins bonne qualité que l'eau de source du Lez.

Il y a dix ans, faisant confiance au professeur Avias et à ses recherches, Raymond Dugrand, Ernest Granier, moi-même et le conseil municipal remettons l'affaire à l'ordre du jour. Après une première mondiale des plongeurs de la COMEX de Marseille sur 500 mètres, la décision était prise.

La Ville ferait l'usine souterraine du Lez pour fournir l'agglomération de Montpellier et les biberons de nos enfants en eau de source de qualité quasiment égale à l'eau d'Evian. Trois D.U.P. furent nécessaires du fait de blocages politiques multiples. Dans une atmosphère médiévale et millénariste, il fut expliqué que la Source allait se tarir, que le nord de l'Hérault et le sud du Gard dans les cantons de Sauve, Saint-Hippolyte, Quissac, étaient voués à la désertification. Raymond Dugrand et moi-même nous sommes rendus dans des assemblées houleuses au départ, pour débattre ce projet. Qui ne se souvient de la réunion des Matelles, à son début et de sa conclusion houleuse lorsque la raison fit place à l'émotion débridée ? Finalement, la D.U.P. fut accordée.

L'usine du Lez a été faite, toute la Ville de Montpellier plus le SIVOM de Mauguio, le SIVOM du Pic Saint-Loup et plusieurs communes sont raccordés à l'eau bénéfique du Lez.

Le professeur Avias avait raison. L'équipe municipale que j'avais déjà l'honneur de conduire avait raison. Le canton des Matelles, de Quissac, de Sauve, de Saint-Hippolyte n'ont jamais vu leur source se tarir. L'agriculture y a continué comme avant, contrairement aux affirmations mal fondées de certains.

Aujourd'hui le sud manque d'eau, le sud-ouest est en crise. Montpellier, imperturbable et serein, a bu tout l'été de l'eau de source du Lez, sans restriction aucune, pas même pour l'arrosage des jardins.

Merci Monsieur le professeur Avias. Merci à vos équipes. Merci d'avance pour la façon scientifique dont vous menez à nouveau l'affaire du Mas-Dieu.

Après le Lez, le Mas-Dieu donc. Il ne s'agit plus d'eau mais de déchets, mais c'est le même problème : la solidarité de toute une agglomération au-delà des limites juridiques stricto sensu. Après une étude multi-critères, le District a décidé de faire étudier le site du Mas-Dieu, en vente et acheté pour une superficie de 500 hectares.

Il présente plusieurs avantages. Il n'est ni dans le périmètre de la Source du Lez (Montpellier), ni dans le périmètre d'Issanka (Sète), ni dans le périmètre de la Source de Pignan. Il est invisible de toute agglomération. Il possède, phénomène rare dans cette zone karstique de l'arrière-pays montpelliérain une épaisse couche de terrain imperméable. Le professeur Avias a eu à connaître les efforts de l'agglomération, ces dernières années, dans cette affaire. Nous avions envisagé, il y a quelques années, le site de la Madeleine, à Villeneuve-les-Maguelone. Le professeur Avias, en tant que géologue-coordonnateur du Département a donné un avis défavorable. Nous nous sommes immédiatement inclinés.

Pour le Mas-Dieu, cet avis fut à priori favorable, sous réserve des études ultérieurement nécessaires. Ces études sont en cours, effectuées par le B.R.G.M. (Bureau de Recherche Géologique et Minière), établissement public agréé par l'Etat à cet effet et par le Cabinet Merlin de Lyon, l'un des plus réputés de France. Les premiers résultats sont déjà très favorables. Le site paraît disposer des éléments nécessaires pour sa qualification au plan juridique par les organismes d'Etat idoines. Bien entendu, nous attendons les résultats officiels définitifs dans la première quinzaine d'octobre.

Aussi, en appelons-nous au nom de l'expérience du Lez, rappelée précédemment, au sérieux, à l'esprit scientifique, à la sagesse, à la sérénité et à la responsabilité. La démocratie jouera à plein. La D.U.P. aura lieu, comme le veut la loi, à l'automne. Tout le monde pourra s'y exprimer. Nous ne doutons pas qu'au Mas-Dieu comme au Lez la raison reprendra bientôt ses droits.

Un dernier mot : que fera-t-on au Mas-Dieu si la D.U.P. est obtenue ? Et bien tout simplement une usine écologique pilote en France. Contrairement aux informations erronées parlant de centre d'enfouissement, le projet du Mas-Dieu, mené de main de maître par Christophe Morales, Président de la Commission ad hoc, et son équipe, avec l'ingénieur en chef Lazerges, est véritablement pilote.

Refusant l'incinération, de plus en plus mise en cause dans toute l'Europe pour ses fumées nocives, le District de Montpellier a choisi la solution écologique, difficile mais totalement non-polluante.

Deux villes vont tenter en France, après l'Allemagne et la Scandinavie, la solution écologique pour le traitement des déchets : mon ami et collègue Delebarre au nord, à Dunkerque, et la Ville de Montpellier au sud.

La chaîne sera la suivante : tri au départ chez l'usager avec formation civique sur plusieurs années, tri dans les quartiers (cf. expérience pilote de la déchèterie de La Paillade, près de la piscine en septembre 1989), tri enfin sur le site. Après cette première phase de tri qui éliminera 15 à 25 % des déchets recyclables, il sera fabriqué du compost pour éliminer 20 à 30 % de plus. Le restant sera compacté et enfoui dans un site qualifié juridiquement et imperméable. Le passage des eaux de forte pluie sur le site le laissera intact.

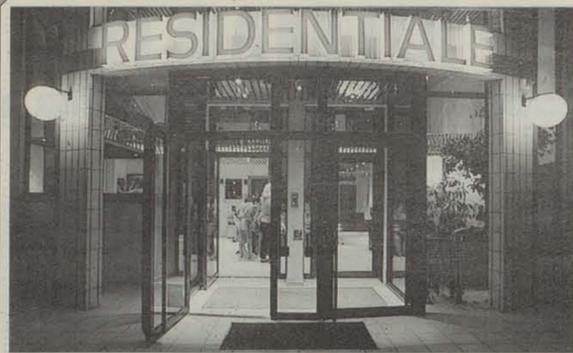
Nous ne doutons pas que, dans trois ou quatre ans, on viendra de toute la France visiter l'usine écologique-pilote du Mas-Dieu, comme on le fait aujourd'hui de France, d'Europe et du monde pour visiter l'Usine Pilote souterraine de la Source du Lez.

Septembre 1989 : Vive la Source du Lez !
 Septembre 1992 : Vive le Mas-Dieu !

A tous et à toutes, après ces vacances, que j'espère heureuses avec vos familles, bonne rentrée.
 Cordialement.

G. Frêche
 Député-Maire





RESIDENTIALE : une nouvelle forme d'hôtellerie

Déjà présente à Antibes, Cannes et Juan les Pins, RESIDENTIALE, créateur en France d'une nouvelle forme d'hôtellerie en centre ville, vient de choisir Montpellier - élue ville la plus dynamique de France - pour y implanter son quatrième établissement.

Bénéficiant d'un emplacement exceptionnel au cœur de la ville dans le nouveau quartier Antigone, RESIDENTIALE MONTPELLIER est d'accès facile depuis l'autoroute A9, à cinq minutes de la gare et à dix minutes de l'aéroport de Fréjorgues. Entourée de jardins avec piscine, bar, tennis et parkings privés, cette nouvelle RESIDENTIALE quatre étoiles offre 106 chambres et appartements climatisés, entièrement meublés et décorés avec goût. Pour un séjour d'affaires ou d'agrément, RESIDENTIALE MONTPELLIER offre donc non seulement plus d'espace mais aussi plus d'indépendance grâce à la véritable cuisine séparée et entièrement équipée installée dans chaque appartement. Service de secrétariat, télex, télécopies et photocopies, ainsi qu'une salle de réunion pour quarante personnes, sont à la disposition de la clientèle.

Ouverte depuis le 1er juillet 1989, RESIDENTIALE MONTPELLIER est placée sous la direction de Philippe DIETRICH, 34 ans, professionnel confirmé dans le domaine de l'hôtellerie en France et aux Etats-Unis, notamment en matière d'organisation de congrès et séminaires. Son équipe a déjà accueilli de nombreuses personnalités des arts et du spectacle ainsi que du monde des affaires dont certaines ont d'ores et déjà réservé chez RESIDENTIALE pour leur prochain séjour à Montpellier. RESIDENTIALE MONTPELLIER sera officiellement inaugurée le 5 octobre prochain en présence de personnalités de la ville et de la région ainsi que de professionnels de l'hôtellerie et du tourisme d'affaires qui viendront de toute l'Europe. Une cinquième RESIDENTIALE ouvrira dès cet hiver à Mégève.



RESIDENTIALE ★★★(*),
70/72, avenue du Pont-Juvénal,
34000 MONTPELLIER ☎ 67 22 74 74 (*) en cours de classement



DACTY MATIC

PRESTATAIRE DE SERVICE EN TRAITEMENT DE TEXTE

Spécialisée en PAO (Publication Assistée par Ordinateur) et en photocopie, DACTY MATIC installée depuis 5 ans à Montpellier réalise tous vos travaux :

- TRAITEMENT DE TEXTE avec maquette, mise en page et impression.
- TABLEAUX, histogrammes, schémas...
- Réalisation de LIVRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE : les Télécom font confiance à DACTY MATIC.
- ARCHIVES : vos documents sont conservés au minimum deux ans
- FRAPPE EN LANGUES ETRANGERES : anglais, italien, allemand et espagnol.
- PHOTOCOPIES : recto/verso, noir et blanc ou bleu, réduction 50%, agrandissement 200%. Prix : 0,35 F.
- CURRICULUM VITAE, rapport de stage, thèse...
- Pour vous assurer un travail fini, DACTY MATIC travaille sur : • Un MACINTOSH + imprimante laser
- Trois DOCUMENTERS RANK XEROX • Un NORMEREL AT COMPACT (word et multiplan) avec deux lecteurs pour disquettes 5 pouces 1/4 ou 3 pouces et demi.
- Un PHOTOCOPIEUR CANON NP 48 35.

Marie-Noelle Bouleury et ses collaborateurs vous attendent du lundi au vendredi de 8 H à 17 H non stop, au Parc des Athamantes, 740, avenue des Apothicaires à Montpellier. Tél. 67 52 49 49 ou 67 52 67 67

SOPREMA



ETANCHEITE DE TOITURES
CUVELAGES - TUNNELS

Agence Travaux : lieu-dit la Calade
34970 LATTES - Tél : 67.64.66.01

DROUOT
ASSURANCES



AXA

B. TRUC et J.-P. SWINIARSKI

TOUTES ASSURANCES
PARTICULIERS - ENTREPRISES
VIE - RETRAITE - PLACEMENTS

Tél. 67.40.54.39 - Montpellier
Résidence « Le Caroubier » - 192, Avenue de Lodève

S' N. ENTREPRISE
DAYNES et FILS

E° G Peinture 3 étoiles
Revêtement Murs et Sols

FAÇADES

61, av. Président Wilson
34505 BEZIERS Cedex BP 435

Tél. 67.62.16.31

De 0 à 100.000 M²
NETTOYAGE TOUS LOCAUX
MAINTENANCE ESPACES VERTS
266 000 heures de Références Soignées

IPS ATELIER

Cité Jupiter - 164, av. de Saragosse
La Paillade - 34080 MONTPELLIER
Tél. 67.45.60.02 - Poste 50



TERRAINS A BATIR

- FABREGUES
" Le Clos des Pins " — à partir de 178 000 F
- PRADES
" Le Petit Parc " — à partir de 199 000 F
- S' GELY
" Le Clos de Cinsault " — à partir de 195 000 F
- S' JEAN-DE-VEDAS
" Les Clairières " — à partir de 235 000 F etc...

Tél : 67.52.74.14

23, boulevard Sarraill (Comédie-Esplanade) 34000 MONTPELLIER

Atelier MALLY

- Tableaux
- Murs paysages
- Bibliothèque technique
- Cours de dessin - Peinture à l'huile
- Aquarelle - Travaux manuels
- Art Floral - Emaux, Peinture sur soie
- C.A.P. Fleuriste - Préparation Ecole d'Art
- Etalagiste - Musique - Atelier théâtre

Impasse Amans
34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : 67.79.13.87 - 67.79.48.67

ACHAT - ESTIMATION

Pièces **OR**
ARGENT
MONNAIES - ARCHEOLOGIE
NUMISMATIQUE

18, rue du Palais (angle rue Barrolière)
34000 Montpellier
☎ 67 66 02 92

sarl **S M R**

SALAS MAÇONNERIE
RENOVATION

137, rue Marie Durand
34000 MONTPELLIER
Tél. 67.72.35.39



O.P.Q.C.B.

FACADES & TERRASSES

SIEGE SOCIAL :
439, rue de Centrayrargues
34000 Montpellier
Tél. 67.64.07.92

SOLIDAIRES ET EFFICACES.



André Vézinhet

Dans l'ensemble de la politique sociale menée par la ville de Montpellier, l'action en faveur des personnes handicapées tient depuis plus de 10 ans une place de choix. Nous avons toujours manifesté le désir que nos concitoyens frappés par le handicap physique ou mental puissent, malgré leurs difficultés et leur souffrance être pleinement intégrés à la vie de la ville. Chacun connaît nos efforts en faveur du transport des personnes handicapées réalisé en relation étroite avec le GIHP que préside Josiane Criscuelo récemment élevée au rang de chevalier de la légion d'honneur. Un véhicule en 1977, 25 en 1989. Chacun connaît aussi notre action en faveur du logement et les réalisations exemplaires d'appartements adaptés dans le cadre du programme Antigone. Je pourrais aussi citer nos efforts en direction des aveugles, Montpellier votre ville en Braille, une inter-prête municipale en langue des signes en direction des sourds-muets. Plus généralement, je pourrais reprendre le bilan de l'action menée par notre service municipal des relations avec les personnes handicapées pour montrer l'ampleur de la tâche accomplie auprès de milliers de femmes et d'hommes handicapés.

Président du centre communal d'action sociale de Montpellier depuis avril dernier, j'ai souhaité pour ma part mettre l'accent sur la formation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées. La véritable intégration ne peut se concevoir que si elle est assortie d'une véritable autonomie sur le plan économique. C'est pourquoi, j'ai souhaité renforcer la collaboration en matière d'insertion professionnelle des personnes handicapées entre le centre communal d'action sociale de la ville de Montpellier et deux structures qui agissent aussi avec efficacité en la matière. Il s'agit d'une part de l'agence nationale pour l'emploi qui a, de par son statut la charge essentielle des problèmes de l'emploi. Il s'agit aussi de l'équipe de préparation et de suite de reclassement H. Wallon qui gère l'association pour adultes et jeunes handicapés.

Vous lirez ci-après le détail de cette opération qui est la première de cette nature dans notre pays. Unissant nos compétences et nos moyens, nous voulons donner plus d'efficacité à notre politique de solidarité vis-à-vis des personnes handicapées. Cette collaboration étroite doit nous permettre d'améliorer nos dispositifs en matière de formation professionnelle, mais elle doit aussi nous permettre d'ouvrir plus grandes les portes des entreprises à des personnes qui, malgré leur handicap aspirent à prendre une part active au développement économique de notre région.

Pour ma part, je mettrai tout en œuvre afin que cette collaboration puisse déboucher sur des progrès concrets de l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans notre région.

André Vézinhet
1^{er} adjoint au maire,
Président du CCAS.
Vice-président du
Conseil général de
l'Hérault.

INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPEES : COORDONNER POUR MIEUX REUSSIR.



La salle informatique de l'Institut de promotion sociale à la Paillade. Pour une réelle insertion dans le monde du travail

Le droit au travail pour les personnes handicapées, s'il existe dans les textes, n'est pas toujours une évidence dans les faits. Pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées une convention va prochainement être signée entre 3 acteurs essentiels dans ce domaine, la ville, l'ANPE et l'équipe de préparation et de suite de reclassement Henri Wallon.

Dans l'action menée en faveur de l'insertion sociale et économique des personnes handicapées, la question de l'accès et du droit au travail apparaît comme fondamentale. Pouvoir vivre du fruit de son propre travail est sans aucun doute l'élément qui illustre le mieux la capacité des personnes atteintes de handicap à vivre comme les autres.

Trois partenaires concernés par ces problèmes, l'Agence Nationale Pour l'Emploi, l'équipe de préparation et de suite de reclassement H. Wallon et le service municipal des relations avec les personnes handicapées ont décidé d'unir leurs efforts.

Ces 3 partenaires signeront prochainement et officiellement une convention multi-partenaire de collaboration déjà approuvée par les conseils d'administrations respectifs de ces organismes. Ce texte organisera entre les co-signataires l'échange d'information, l'organisation des projections et des mises en relation et permettra aussi de faire des propositions communes en matière de formation professionnelle en fonction des besoins de l'économie locale et des populations concernées.

Sur un plan général, il convient de rappeler que l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises publiques ou privées de plus de 20 salariés est une obligation clairement définie par la loi. Le texte voté par le parlement et publié par le Journal Officiel en date du 10 juillet 1987, sous le n° 87-517 précise les obligations des en-

treprises en la matière. Pour résumer un texte long et relativement complexe disons seulement que les entreprises de plus de 20 salariés doivent compter dans leur effectif total 6 % de travailleurs handicapés.

Travailler pour vivre
comme les autres

Si cette obligation n'est pas respectée les entreprises peuvent soit embaucher des travailleurs handicapés afin d'atteindre ce quota soit verser une pénalité à un fonds géré paritairement lequel développera des actions favorisant l'emploi de ces personnes.

Malgré ces dispositions légales, la place des personnes handicapées dans les entreprises est encore loin d'être une évidence. La méconnaissance du handicap, l'idée selon laquelle handicap égale moindre efficacité, l'inquiétude qui se dégage de la rencontre avec une personne atteinte d'une déficience physique ou mentale font qu'un travail considérable reste à faire afin que le droit des personnes handicapées à l'emploi soit parfaitement respecté.

Parmi les mesures à prendre nous soulignerons tout d'abord la nécessité de mettre l'accent sur l'information des entreprises sur les capacités des personnes handicapées à assumer parfaitement un poste de travail. Il faut aussi mieux faire connaître l'impressionnant ensemble de mesures qui permettent de soutenir l'insertion professionnelle de ces personnes et qui apportent une aide complémentaire

à l'action de la direction départementale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi. Gageons que ce nouveau dispositif offrira aux personnes handicapées de Montpellier de nouvelles possibilités pour s'insérer dans le marché du travail.

matation et qualification, motivation, refus de l'assistantat.

14 000 personnes
handicapées à
Montpellier

S'agissant d'un problème complexe et important, (Montpellier compte environ 14 000 personnes handicapées et près de 400 d'entre elles sont reçues chaque année pour des problèmes d'emploi) par le service des relations avec les personnes handicapées, placé au sein du CCAS, de nombreux acteurs ont tenté de lui apporter une réponse. C'est le cas notamment de l'Agence Nationale Pour l'Emploi qui a, de par son statut, vocation pour traiter les problèmes de ce type.

C'est le cas aussi de l'équipe de préparation et de suite de reclassement H. Wallon gérée par l'association pour adultes et jeunes handicapés qui traite particulièrement les problèmes d'emploi des personnes concernées par les problèmes psychologiques. C'est aussi le cas du service municipal des relations avec les personnes handicapées qui depuis 8 ans agit dans ce domaine ; grâce à son action plusieurs centaines d'emplois ont pu être trouvés en faveur de personnes ayant fait appel à son concours. Enfin, de nombreuses autres équipes agissent aussi dans ce secteur.

La convention mise en place vise à encore plus d'efficacité. Soulignons que cette expérience de réseau est la première à être réalisée en France. Elle est notamment possible grâce à l'action de la direction départementale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi. Gageons que ce nouveau dispositif offrira aux personnes handicapées de Montpellier de nouvelles possibilités pour s'insérer dans le marché du travail.

Société Méditerranéenne d'Electricité

SOCIÉTÉ ANONYME au Capital de 1.178.000 F

SOMELEC

Z.A.C. des Devès d'Empène (Z.I. de La Lauze, route de Sète) 34430 SAINT-JEAN-DE-VÉDAS Tél. : 67 42 76 70 (5 lignes groupées)

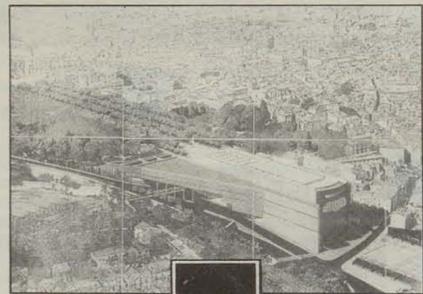
AGENCE PIERRE SOUQUERE IMMOBILIER

CAP D'AGDE APSI

Pour votre Immobilier de Loisirs - Transaction - Location saisonnière - Gestion - Syndic PORT RICHELIEU - 34300 CAP D'AGDE Tél. : 67.26.04.10 - B.P. 605

LA CALANDRINE RESTAURANT GASTRONOMIQUE BAR - CAFETERIA

Le Corum: un cadre exceptionnel pour le développement économique de Montpellier et sa région.



12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex Tél. : 67.65.79.90

Prochainement quartiers Arceaux/Agriculture



réalise "Une résidence de Prestige" 15 logements d'exception sur Parc Centenaire

Bureaux du Triangle (3e étage) 26, allée Jules Millhau 34000 MONTPELLIER

67 58 44 33

A PIED, EN BUS OU EN VOITURE :

Expansion du secteur piétonnier, changement des sens de circulation, nouveaux circuits de bus, redéfinition des périmètres de stationnement payant en surface, création de parkings souterrains... avec le nouveau plan de circulation, la ville redessine son paysage pour l'an 2000.

L'axe historique Foch-Loge a vécu. En posant une simple barrière à l'entrée de la rue de la Loge, à la hauteur de la place Jean Jaurès, la municipalité marque sa volonté de bâtir une ville d'une autre dimension, en se tournant résolument vers l'avenir.

Le charme des petites rues moyenâgeuses de l'Écusson, qui plaisent tant aux montpelliérains et aux touristes, a son revers de médaille.

L'étroitesse des rues (1), combinée à un très fort taux de motorisation, rend très difficile la circulation dans le centre ville.

Pour éviter l'asphyxie totale du centre, un nouveau plan de circulation digne des grandes métropoles européennes s'imposait. Les montpelliérains le découvrent aujourd'hui. Les changements qu'il propose, tant pour les piétons que pour les automobilistes ou les usagers des bus, s'efforcent de régler au mieux, avec cohérence et dans l'intérêt de chacun, les déplacements dans notre ville.



Une circulation plus fluide Boulevard du Jeu de Paume et de l'Observatoire.

Le stationnement sur voirie

En complément des parkings en ouvrage existants ou prévus à court terme (Pilot et la Canourgue), le stationnement sur voirie va être réaménagé.



La mise à double sens de la rue Foch facilite la desserte des commerçants et riverains.

Le système actuel sera rendu plus compréhensible par les automobilistes par la création de deux zones :

- une zone centrale : le centre historique étendu jusqu'à la gare, au cours Gambetta et à la place Rondelet, à tarification horaire limitée à 2 heures, fractionnable par 10 minutes (minimum de perception : 20 minutes).

- une couronne autour de cette zone centrale à tarification par demi-journée.

Pour répondre à de nombreuses demandes, les plages de stationnement gratuit seront étendues aux tranches 7 h. - 8 h. et 18 h. - 19 h.

En outre, une tarification spéciale sera instituée en faveur des résidents : les deux zones de stationnement seront découpées en secteurs et une vignette donnera droit aux habitants de chaque secteur de stationner à tarif réduit dans ce secteur (tarif à la demi-journée).

Le nouveau Guilhem est arrivé

Le Guilhem a pour vocation de ceinturer le centre ville. Mais ce dernier a beaucoup grandi ces dernières années.

Aujourd'hui le bus 16 est contraint de desservir quelque peu sa ceinture. Le nouveau Guilhem part du Peyrou, dessert les rues Foch, St-Guilhem, le boulevard Gambetta, la rue Anatole France, la Babote, le boulevard Victor Hugo, la rue Maguelone, la Gare, le Pont de Lattes, la mairie (par la passerelle) Antigone, les Lycées Mermoz et Joffre (par le bas), la rue Vernier, les boulevards Louis Blanc et Pasteur (à contre-sens) Henri IV et retour par le Peyrou.

Désormais payant, il reste gratuit pour les personnes âgées qui bénéficient de la gratuité des transports. Par ailleurs, les correspondances étant gratuites, les personnes voyageant à bord d'un bus venant de la périphérie pourront emprunter, au carrefour de leur choix, le Guilhem sans payer de ticket supplémentaire.

Des parkings supplémentaires

Le développement des rues piétonnes dans le centre historique implique obligatoirement de renforcer les possibilités de stationnement.

Les parkings souterrains constituent la meilleure réponse au problème du stationnement.

Les travaux de la Canourgue vont être lancés, dans le plus grand respect du site, offrant des places nouvelles de parking.

D'autres projets vont être mis à l'étude : à Clemenceau, aux Arceaux, à Antigone, sous la rue Maguelone.

Par ailleurs, le nouveau parking Pitot sera livré avec ses 830 places en 1990.

(1) Montpellier ne dispose que de 7 % de sa superficie pour la circulation et le stationnement contre 15 % en moyenne pour les villes françaises de plus de 100 000 habitants.

LE NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

A large map of Montpellier showing street names, pedestrian zones, and new traffic directions. Includes a legend for 'ZONE PIETONNE' and 'NOUVEAUX SENS DE CIRCULATION'.

littérie
VERAY

Maison fondée en 1936
Matelas Tréca, Simmons
Epéda, Dunlopillo

4 bis, Bd Sarraill
34000 Montpellier

☎ 67 60 63 92

NOUVELLE
ADRESSE

GLIOZZO
MANUTENTION

Chariots élévateurs - Transpalettes
Gerbeurs - Rayonnages

Service après-vente

RN 113 - Z.A. Les 3 Ponts
34690 FABREGUES - 67.85.28.80

LA CLIMATISATION



PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS, DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE



VAL DE CROZE - "LES ARCADES"
O.P.A.C. - 24, rue Robespierre - MONTPELLIER - Tél. 67.47.16.55



LA REFERENCE

Institution financière spécialisée de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Crédit Local de France a pour acquis vingt années d'expérience et un savoir-faire unique né d'un engagement permanent aux côtés des élus pour dynamiser l'expansion régionale.

Nos clients, ce sont des collectivités locales, des établissements publics ou des organismes bénéficiant de leur garantie, des sociétés d'économie mixte ou concessionnaires de services publics, des CCL, des groupes réalisant des opérations d'urbanisation, d'habitat... Nous favorisons leurs investissements. Nous les assistons en tant que gestionnaires et ingénieurs financiers.

Ainsi le Crédit Local de France est l'interlocuteur de la Ville de Montpellier et de son outil d'équipement : la SERM, en particulier pour le CORUM, le Centre International d'Affaires et Port Marianne.

Financier également du secteur logement et habitat, le Crédit Local de France est en collaboration étroite avec l'OPAC de Montpellier.

DIRECTION REGIONALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
720, RUE D'ALCO - 34082 MONTPELLIER CEDEX 2 - TELEPHONE : 67.75.60.99
TELECOPIE : 67.75.10.51 - TELEX : 480 287

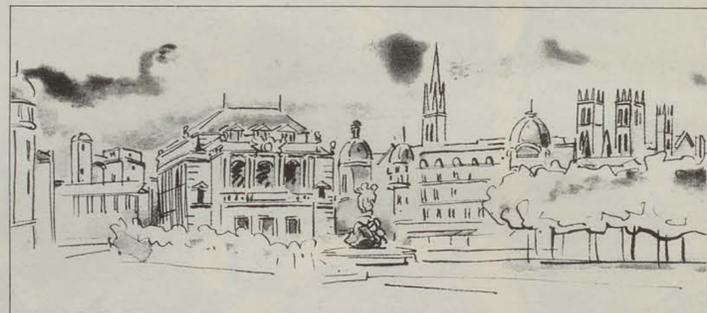
SANIDOC
SANITAIRE
DEPANNAGE
CHAUFFAGE
ZINGUERIE

70, rue du Fg. Figuerolles - 34000 MONTPELLIER
MONTPELLIER
☎ 67.58.88.58
JUVIGNAC
☎ 67.58.88.58



Consultez l'annuaire
électronique
Nom : SANIDOC
Loc. : MONTPELLIER
Dept. : 34

MONTPELLIER AVEC URBAT, CHOISISSEZ LE QUARTIER QUI VOUS PLAÎT



URBAT construit actuellement près de 400 appartements dans la seule agglomération de Montpellier. Il y a certainement une réalisation URBAT dans le quartier de votre choix, avec toutes les possibilités de finan-

cement (P.A.P., P.C., A.P.L.).
Devenez propriétaire d'un appartement de qualité pour le prix d'un simple loyer et dans le quartier qui vous plaît.

urbat
L'ÉNERGIE D'UN GRAND BATISSEUR
47, quai du Verdanson - 34000 MONTPELLIER
NUMERO VERT 05.05.03.10

Je désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur vos résidences à placement immobilier à Montpellier.
Nom Prénom
Adresse
Tél.

CREATION DE L'OFFICE DU TOURISME DE LA REGION DE MONTPELLIER

La transformation du Bureau municipal du Tourisme en Office du Tourisme de la région de Montpellier dote le pôle Héliopolis, pôle de développement du tourisme et des loisirs, d'un outil de concertation, de réflexion et de travail à la hauteur de ses ambitions.

Corum, de la Chambre de commerce et de l'industrie, de la profession hôtelière, des restaurateurs, du syndicat national des agences de voyages, du skai club, des enseignants des métiers du tourisme, de la direction régionale des affaires culturelles, des compagnies aériennes, de la S.N.C.F. et de la SMTU.

de francs par an que la mairie consacrait au bureau municipal du tourisme. Parallèlement quelque 3 millions de francs annuels correspondant à la taxe de séjour nouvellement instaurée et dont s'acquitteront les clients des hôtels seront consacrés à des opérations de promotion touristique.

Il faut noter enfin que le champ d'action du nouvel office dépassera largement les limites de Montpellier et de son agglomération.

L'intitulé "Office de la région de Montpellier" reflète bien l'étendue de sa mission. Beaucoup d'autres communes du département, et en particulier les communes de la façade méditerranéenne du Cap d'Agde à la Grande Motte, seront associées.

Le rapprochement entre Montpellier et sa plage est plus que jamais à l'ordre du jour. La présence de M. Alain Bosc, conseiller général chargé du tourisme au niveau départemental favorisera cette concertation avec toutes les communes concernées.

**Journée nationale
"portes ouvertes
dans les
monuments
historiques"
(17 septembre).**

Comme chaque année, la journée nationale des Monuments Historiques donnera lieu à Montpellier, à des visites exceptionnelles de la part des guides-conférenciers de l'Office du Tourisme de la région de Montpellier. Ce 17 septembre, l'accent sera mis tout particulièrement sur la découverte des travaux de restauration et de remise en valeur du secteur sauvegardé, avec notamment des visites commentées gratuites du quartier Verreries-Basses/Urslines et du chantier de l'ancien couvent. Il s'agit actuellement de la plus importante opération de ce type à Montpellier.

Par ailleurs, et comme à l'accoutumée, vous aurez probablement l'occasion de découvrir l'un ou l'autre de ces petits joyaux architecturaux que cachent les demeures montpelliéraines.

Vous en saurez plus en vous adressant à l'Office du Tourisme de la région de Montpellier au Corum, tél. : 67 79 15 15.

**Journée d'accueil
des nouveaux
montpelliérains
(16 septembre)**

Une autre opération, désormais traditionnelle, se déroulera la veille, c'est-à-dire le samedi 16 septembre au matin. Ce jour là sera consacré aux nouveaux montpelliérains qui pourront découvrir gratuitement le riche patrimoine de leur ville sous la conduite des guides-conférenciers de l'Office du Tourisme avant d'être accueillis en Mairie par M. Georges Frêche et le conseil municipal. Cette réception, offerte par la municipalité, sera l'occasion pour les nouveaux arrivants de recevoir les mots de bienvenue et de faire connaissance avec leurs élus.

Si vous vous êtes récemment installés à Montpellier vous pouvez dès maintenant vous inscrire à l'Office du Tourisme, d'où se fera le départ le 16 septembre à 10 h.



Plus de 3 000 personnes sont reçues chaque jour à l'Office du Tourisme en été, avec compétence, efficacité, et le sourire en prime !

La première assemblée générale constitutive de l'Office du Tourisme de la région de Montpellier s'est tenue le 29 juillet dernier. Cette structure se substitue à l'ancien bureau municipal du tourisme.

Cette décision correspond à la volonté de développer le pôle Héliopolis et de réussir une politique touristique de haut niveau susceptible de créer des emplois dans toutes les couches de la société.

Les ambitions de Montpellier dans le domaine du tourisme sont clairement définies.

Montpellier doit devenir une Eurocité capable de concurrencer les grandes villes touristiques européennes. Parallèlement la municipalité a l'ambition de faire de Montpellier la ville à la mode de la façade méditerranéenne en matière de tourisme vers 2010, comme Nice l'a été à la fin du 19e siècle. Elle veut rejoindre Nice qui a un siècle d'avance tant sur le plan hôtelier que

dans le domaine culturel ou celui des transports.

Dans cette optique, le bureau municipal du tourisme, simple service municipal, n'était pas adapté à l'ampleur du projet. La création d'un office du tourisme sous le statut associatif de la loi de 1901 présente de multiples avantages.

Associer tous les professionnels à la politique touristique

Elle permet d'associer à la réflexion et aux décisions, l'ensemble des professionnels du tourisme de la ville. Une collaboration active de tous est en effet nécessaire pour utiliser au mieux notre potentiel touristique culturel et de loisirs.

La composition du conseil d'administration reflète ce souci. Ainsi on y trouve, aux côtés des élus, des représentants du

Au rythme prévu d'une réunion par mois, l'ensemble de ces professionnels seront associés à tous les projets, du plus grand comme Port Marianne, au plus quotidien comme les taxis ou l'ouverture des bureaux de change.

Des moyens financiers accrus

Par ailleurs, la structure associative, doit apporter une meilleure souplesse de gestion et de fonctionnement. L'office a un réel pouvoir de décision avec l'autonomie de vote du budget. Les moyens financiers de l'office par rapport à l'ancien bureau sont augmentés.

L'office, de par son statut associatif peut recevoir des subventions, être sponsorisé. Dès sa création il a vu ses moyens augmenter de 150 %. En effet, il récupère sous forme de subventions les 2 millions

Composition du conseil
d'administration de l'office
du tourisme de la région de
Montpellier

- 7 élus de la ville :
• M. Georges Frêche,
• M. Louis Pouget,
• M. Jean Puccinelli,
• M. Alain Bosc,
• Mme d'Abunto,
• M. Paul Prunier,
• M. Bernard Michel.
- 2 personnalités désignées par la ville :
• M. Delacroix,
• M. Bensoussan.
- 4 élus du District :
• M. Guibal,
• M. Authier,
• M. Verdière,
• M. Jeanjean.
- 1 représentant du Corum :
• M. Barbance.
- 1 représentant de la C.C.I. :
• M. Bonnet, vice-président commerce.
- 1 représentant profession hôtelière :
• M. Salerno, F.N.I.H.
- 1 représentant des restaurateurs :
• M. Loustaud, restaurant le Mas
- 1 représentant du Syndicat National des Agences de Voyages :
• 1 représentant du Skai Club :
• M. Chaban, président.
- 1 représentant des Enseignants des Métiers du Tourisme.
- 1 représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles :
• M. Mistral, directeur adjoint de la PRAC.
- 1 représentant des compagnies aériennes.
• 1 représentant S.N.C.F. :
• M. Cucciniello, directeur commercial voyageurs.
- 1 représentant S.M.T.U. :
• M. Arrighi, responsable marketing.

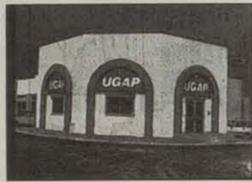
Composition du bureau

- Un président : M. Georges Frêche.
- 4 vice-Présidents :
• 1er vice-Président : M. Bensoussan
• 2e vice-Président : M. Guibal
• 3e vice-Président : M. Michel
• 4e vice-Président : M. Chaban
- Un secrétaire : M. Delacroix.
- Un secrétaire adjoint : M. Jeanjean.
- Un trésorier : M. Puccinelli.
- Un trésorier adjoint : M. Barbance.
- 3 ou 4 membres à désigner à la réunion de septembre prochain.

UGAP

Union des Groupements d'Achats Publics

Une mission de service public
avec un esprit d'entreprise
au service de la Ville de Montpellier



Direction Régionale

Quartier d'Entreprises II Tourmezy
rue Montels l'Eglise - B.P. 1243
34011 Montpellier cedex
Tél. 67 42 65 54
Télex 480 289
Télécopie 67 69 23 71
Directeur : Robert Vedel
Dpts desservis : 11-30-34-48-66

ets jalby sarl

matériel agricole et industriel
agent régional
jonsered moteurs essence
mc culloch et électrique
bernard loisirs
deloule-solmsom installation
grundfoss de pompes
yanmar
raques et lécœur
25 Bd Rabelais - B.P. 220
34004 Montpellier - Tél. 67.65.85.50

winterthur assurances

Jean-Michel COURTES
Assureur Conseil
Le Trirème
12, Esplanade de l'Europe
Antigone - 34000 Montpellier
Tél. 67 65 51 31
Assurances des biens
et de la personne

LOGISSIM

ADMINISTRATION DE BIENS
LOCATIONS - SYNDIC
141, avenue Paul Bringuier
34080 MONTPELLIER
TEL. 67.75.78.00
Les Marines du Soleil
34280 CARNON-OUEST
Tél. 67.68.13.28

ETS BONNIOL

BOUTIQUE
Beaux arts
Papeterie
Cadeaux
14, rue Saint-Guilhem
34000 Montpellier
Tél. 67.60.63.29

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE
INDUSTRIELLE ET BATIMENT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

**ETABLISSEMENTS
VILLEVIEILLE**
Installation - ALARME VOL.
TELE-SURVEILLANCE.
CONTRÔLE D'ACCES
Siège Social - Ateliers et Entrepôts
5, Rue François Perier - Montpellier
Tél. 67.65.78.64

Agences n°1

1, rue Baudin 496, quai Georges
(Place de la Pompidou
Comédie) 34280 La Grande
34000 Montpellier Mortte
67 92 05 83 67 56 71 86
GESTION & TRANSACTIONS
IMMOBILIERES
BARKATE ET MARTHE S.A.

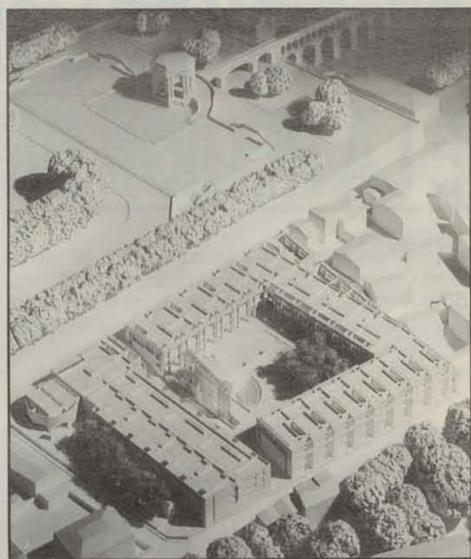


Photo : Claude OSUCHURUE

L'ESPACE PITOT

Mi-privé, mi-public, un programme prestigieux en bordure du Peyrou.

Un bel espace d'un hectare et demi dans le centre historique de la Ville. Une place à l'italienne au cœur de l'îlot, à l'image des places Chabaneau ou de la Canourgue. Des qualités urbanistiques et architecturales liées à une richesse d'idées novatrices. L'ESPACE PITOT se place d'emblée comme un ensemble de prestige présentant un caractère particulièrement original, conçu par l'architecte américain de réputation internationale Richard Meier, en association avec l'architecte montpelliérain Antoine Garcia-Diaz.

L'ESPACE PITOT s'équilibre harmonieusement sur deux axes : un programme public avec une piscine, un gymnase, une grande salle de réunion, un parking souterrain de 800 places ; et un programme privé comprenant logements, bureaux, et commerces, plus un hôtel 4 étoiles. La coordination architecturale est assurée par Monsieur Antoine Garcia-Diaz pendant toute la durée des travaux, prévus sur trois ans. Entre les arbres du Peyrou et ceux du Jardin des Plantes tout proche, L'ESPACE PITOT se devait d'avoir des jardins : ils fleuriront sur les toits, dessinés en terrasse, avec jardinières et plantations.

AGENCE GRIMAL TOUT L'IMMOBILIER

Ventes
Locations
Gestions
Construction
Promotion
sarl Agence GRIMAL PROMOTION
SIEGE SOCIAL 14, Av. J. Jaurès
12100 MILLAU - Tél. 65.60.37.05
1527, rue de Las Sorbes
Tél. 67.75.75.60
Agence L'ESPADON CARNON Tél. 67.68.11.13

LA MARBRERIE FUNERAIRE :

un METIER
d'ART **Queuche Philippe**
25 monuments en exposition
Route de Mauguio - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 67 48 12 75

"MERCI"

Le Corum : le Palais des Congrès au cœur de Montpellier
Projections cinématographique, vidéo et audiovisuel

Arlès : Médiathèque Van Gogh
Projections cinématographique ; diffusion sonore infrarouge

Cayenne (Guyane) : Nouvel Hôtel Consulaire
Equipements cinéma, audiovisuel, son, interprétation simultanée

Dakar : Office de Radio Diffusion Télévision du Sénégal
Studios de production sonore pour la radio FM

Yaoundé (Cameroun) : Palais Présidentiel
Equipements cinéma, audiovisuel, son, interprétation simultanée

Merci aussi à nos 874 autres références depuis 1981...

DECIPRO
67.58.17.17

Siège social : 5, rue du Lantissargues - Montpellier
Téléfax : 67.58.14.14 - Télex : 485 564

Beauty Must

Traitement révolutionnaire
dans le rajeunissement
du visage et du corps
Tél. 67.58.20.13
12, bd Victor Hugo
MONTPELLIER

VIAFRANCE
équipe la France

**Travaux Publics
et Privés**
ZA Les Baronnes
34730 Prades le Lez
Tél. 67.59.76.70
Télécopie 67.59.60.95

LA RENTREE

DES BONS POINTS POUR LA RENTREE



Michel Belorgeot

Première découverte pour les tout petits de la maternelle, joie des retrouvailles pour les plus grands, la rentrée des classes à Montpellier est vraiment sympa !

La ville de Montpellier croit en sa jeunesse, en son dynamisme.

Tout est donc mis en œuvre pour créer les meilleures conditions de réussite dans les écoles : un environnement agréable où confort se conjugue avec sécurité ; un enseignement vivant, tourné vers l'avenir, des temps de loisirs intelligents des enseignants, des animateurs, un personnel de service, compétents, et dévoués.

La rentrée 89 mérite quelque bons points : les travaux des écoles Près d'Arènes et Lantissargues pratiquement terminés ; l'école Villeneuve d'Angoulême engagée ; le nouveau restaurant scolaire Astruc ; l'accueil et la qualité des animations pendant les interclasses ; la poursuite du plan câble et informatique ; le succès des classes de découverte ; le développement du sport à l'école... Autant d'éléments qui s'inscrivent dans la politique menée depuis 12 ans !

Vive la rentrée !

Michel Belorgeot
Adjoint délégué à l'enseignement

MONTPELLIER PROTEGE SES ECOLIERS

La sécurité à la sortie des écoles est une priorité pour la municipalité qui a engagé un important programme de travaux à proximité de l'ensemble des établissements scolaires.

Pour canaliser au mieux l'énergie des écoliers jaillissant des écoles et inciter les automobilistes à la prudence, la ville a mis en œuvre un programme d'aménagement systématique à proximité des écoles pour assurer la sécurité.

En 1988/89, 28 établissements ont été traités, représentant une dépense de 1,6 M.F. : 19 écoles maternelles et primaires publiques et 9 établissements autres (écoles privées, CES, lycées, facultés). Ce programme se poursuivra en 1989/1990.

Signalisation verticale, signalisation horizontale, équipements de voirie... tous les moyens susceptibles d'assurer avec efficacité la sécurité des enfants sont utilisés. La revue "Circuler" (n° de mars 1989), sous la plume de Monsieur P. de la Sablière, dresse un bilan de l'opération.

Signalisation verticale
Selon les cas, divers panneaux ont été utilisés notamment en fonction de la largeur de la chaussée et de la vitesse effective pratiquée par les usagers motorisés :

■ panneaux de police obligatoires (limitation de vitesse spécifique, présence de ralentisseurs...)
■ panneau à triffle équipé d'une horloge pour ne fonctionner qu'en temps utile ;
■ panneau lumineux composé d'une fibre optique ;
■ panneau dynamique "Attention Ecole" à diodes dont certains fonctionnent commandés par une boucle dans la chaussée ;
■ panneau "Sécurité Ecole" spécifiquement étudié par le service EUNS qui l'a fait fabriquer à quarante exemplaires.
Ce dernier panneau spécifique a pour but de signaler aux conducteurs montpelliérains la présence d'enfants dans toute l'agglomération.

Il s'agit ici de créer une "marque" générique pour tenter d'induire un réflexe de prudence.

Signalisation horizontale

Le marquage au sol a été utilisé de façon systématique par dessins ou inscriptions notamment :
■ du mot "Ecole" ;
■ de chevrons d'alerte rouges et blancs.
Les techniciens ont ici recherché les produits de plus grande longévité mis en œuvre, selon les cas, par enduit à froid ou à chaud.

Une innovation à signaler : l'emploi au sol de la couleur rouge. Outre les chevrons précités les passages piétons de sortie d'école ont été en effet personnalisés par la présence de bandes rouges alternant avec les blanches réglementaires.

Cette façon de procéder présente le double avantage de faire ressortir le passage piétons par le jeu des couleurs et aussi par l'impression optique d'un passage un peu surélevé.

D'autre part, certains d'entre eux sont précédés, à titre d'expérimentation, d'une zone rouge unie de surface variable destinée à provoquer un "effet d'annonce" accru. Ce rouge au sol possède d'ailleurs encore d'autres fonctions à Montpellier, en particulier celle de signaler les voies réservées aux véhicules de transports en commun.

Equipements divers, voirie

Certains traitements de sorties d'écoles ont nécessité des travaux de voirie et des équipements divers notamment :

■ des aménagements de trottoirs visant, selon les cas, à diminuer la largeur de la chaussée, à faciliter le stationnement et à améliorer les déplacements des piétons ;
■ des ralentisseurs dos d'âne ;
■ des barrières (garde-corps) pour mieux guider les enfants et éviter ainsi les traversées "anarchiques".



C'EST SYMPA LA RENTREE!

L'accès à certains trottoirs a dû être interdit aux véhicules par des bornes totalement dissuasives. Au droit des passages piétons, des avancées de trottoir ont permis d'accroître la sécurité des traversées. Enfin, trois types de ralentisseurs coexistent. Aux côtés des ralentisseurs "normalisés" incorporés dans la voirie (sous leur double forme de ralentisseur simple ou de passage piétons surélevé) ont été mis en place :
■ des ralentisseurs en caoutchouc collés au bitume de la chaussée ;



Toutes les formes de signalisation sont utilisées pour attirer l'attention des automobilistes. Ici la signalisation devant l'école Jean Moulin.



La police Municipale veille à la sécurité des enfants dans les quartiers à la sortie des écoles.

■ des ralentisseurs en caoutchouc fixés par scellement.

C'est ce dernier équipement qui donne le plus de satisfaction, présent, de surcroît, l'avantage de pouvoir être déplacé aisément si l'emplacement initial convient mal. Son profil contraignant et sa bonne visibilité dissuadent réellement les automobilistes trop rapides ! En revanche, les ralentisseurs collés sont moins "performants" et leur tenue dans le temps pose problème.

A noter qu'ici comme ailleurs, les techniciens sont submergés par la demande de ralentisseurs et qu'ils doivent se livrer à un travail pédagogique de fond pour bien souligner les limites de ce type d'équipement.

Aux barrières de protection traditionnelles en galvanisé de forme arrondie a été ajouté un type nouveau à la fois beaucoup plus esthétique et moins aisément franchissable par les enfants. Dans certains endroits où un passage épisodique devait être préservé, la même barrière a été installée de façon amovible ce qui évite les solutions de continuité permanentes privant le dispositif de son efficacité.

Enfin, sur la large avenue parallèle au nouveau quartier Antigone comportant deux sens de circulation séparés par un terre-plein central, un passage piétons en baïonnette a été réalisé pour obliger la traversée en deux temps.

LES GRANDS TRAVAUX S'ACHEVENT

Pas de trêve estivale pour les grands chantiers scolaires de la ville ! Avec les écoles Lantissargues, Près d'Arène et Villeneuve d'Angoulême, la municipalité attaque la dernière ligne droite de son programme de remise à neuf du patrimoine scolaire.



Cet été, Michel Belorgeot adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires et Roger Igounine Conseiller Municipal ont fait le tour des chantiers.

Les grands chantiers se poursuivent et se terminent : avec la reconstruction des écoles Lantissargues et Près d'Arènes et la construction de l'école Villeneuve d'Angoulême à la Croix d'Argent, la municipalité achève l'immense effort engagé il y a 10 ans pour remettre à neuf le patrimoine scolaire.

Du neuf au groupe scolaire Près d'Arènes

Depuis la rentrée, l'école primaire mixte 1 des Près d'Arènes fonctionne dans des locaux entièrement réhabilités : six salles de classe, une salle polyvalente, deux sanitaires et un préau, le tout flamboyant neuf.

C'est la concrétisation de la 2^e tranche de travaux lourds engagés sur ce groupe scolaire particulièrement vétuste.

Une première tranche de travaux effectuée l'année dernière avait permis la reconstruction du restaurant scolaire commun aux écoles maternelle et primaire, et de l'école maternelle.

Dans le courant de l'année, avec la reconstruction en traditionnel de locaux

communs à l'école primaire 1 et à l'école primaire 2 et l'aménagement des cours de récréation, l'ensemble du groupe scolaire sera réhabilité.

Lantissargues : fin des travaux à la Toussaint

L'opération de réhabilitation du groupe scolaire Lantissargues est presque terminée. Elle s'est déroulée comme pour les Près d'Arènes en plusieurs tranches fonctionnelles.

La première tranche de travaux comportait la reconstruction de l'école maternelle et l'aménagement de la chaufferie. La deuxième tranche de travaux concerne la réhabilitation proprement dite.

Au rez-de-chaussée, un complément à la maternelle : une salle polyvalente, un local ASEM, une bibliothèque et un préau.

Au premier étage : 7 salles de classe avec ateliers, un bureau de direction, une salle informatique, un local femmes de service, des sanitaires.

Les enfants entreront dans leurs nouveaux locaux à la rentrée des vacances de Toussaint.

Une nouvelle école pour le quartier Villeneuve d'Angoulême

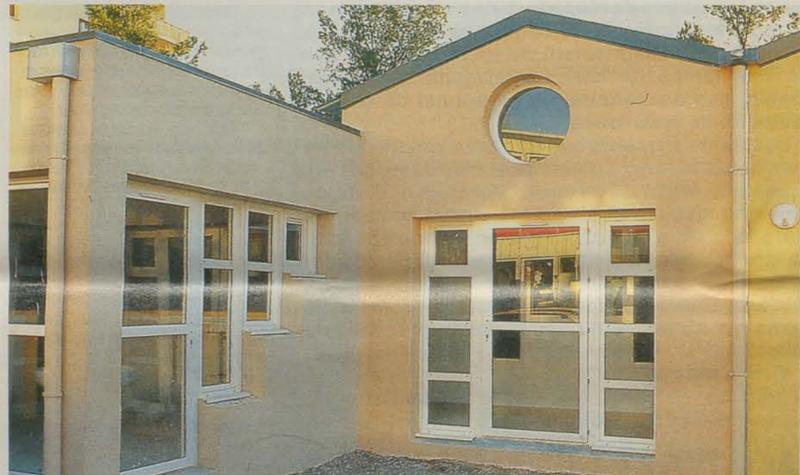
Dans le cadre de la ZAC de la Croix d'Argent, la ville de Montpellier a décidé de construire un groupe scolaire dans le quartier Villeneuve d'Angoulême (secteur sud-ouest de la ville).

Pour la réalisation de cette opération, un concours de conception-réalisation a été organisé, à l'issue duquel les membres du jury ont retenu le projet du groupement Galligani Genet Quillery.

La première tranche prévoit la construction d'une maternelle (5 classes) et de son restaurant scolaire, d'une chaufferie pour l'ensemble du groupe scolaire, des locaux annexes et de l'aménagement de la cour. Au cours d'une 2^e tranche seront construits une école primaire de 5 classes, et d'un restaurant scolaire primaire.



Le nouveau restaurant scolaire de l'école Astruc est terminé. Il remplace le préfabriqué vétuste qui jouxtait l'école et accueillait une centaine d'enfants.



L'école maternelle de Lantissargues constitue la première tranche des travaux de réhabilitation de ce groupe scolaire. Une réussite architecturale pour une rentrée en douceur des tout petits.

TRAVAUX D'ETE : LA VILLE ENTRETIENT SON PATRIMOINE SCOLAIRE

Comme chaque année, la ville profite des vacances d'été pour donner un coup de fraîcheur et de jeunesse à ses écoles.

On travaille beaucoup l'été dans les écoles !

C'est en effet pendant les grandes vacances, quand les écoliers sont partis, que peuvent se faire les travaux d'entretien et d'amélioration des locaux scolaires.

Le programme des travaux est établi en concertation avec les directeurs d'écoles et poursuit deux objectifs prioritaires : améliorer le confort et renforcer la sécurité.

Peintures Revêtements de sols 1 770 000 F.

Ecoles Jean Mermoz Maternelle - Le Lez primaire 1 et 2 - Aiguelongue primaire - Les Pins primaire - Les Cévennes maternelle - Assas maternelle.

Les Ménéstréls primaire - Oxford primaire - Heidelberg primaire - Barcelone

primaire - Bari primaire - Bologne maternelle.

A. Comte - J.-J. Rousseau - La Chamberie primaire - Cité Astruc primaire - Chaptal - A. France - F. Garnier - Pasteur - J. Macé - Lamartine - Gambetta - Condorcet - La Fontaine - Jules Simon - Victor Hugo - Louis Figuer - Paul Bert - Molière - Carnot - Le Petit Bard primaire et maternelle - Les Tours primaire - Louisville primaire - Cité Mion primaire - Mias Drevon primaire - La Martelle primaire.

Alarmes - Vols 500 000 F.

Ecoles Jean Mermoz primaire, maternelle et restaurant scolaire - Le Lez maternelle - Paul Painlevé - Louise Michel - Les

Ménéstréls maternelle - Louisville maternelle - Barcelone maternelle.

Condorcet - Docteur Roux - Chamberie primaire 1 et le restaurant scolaire, la maternelle (3 bâtiments) - La Rauze primaire maternelle, restaurant scolaire - Estanove maternelle - Pas du Loup maternelle.

Menuiseries extérieures - 435 000 F.

Ecoles Aiguelongue primaire - F. Buisson - Florian - Victor Hugo - Jeanne d'Arc.

Electricité 560 000 F.

Ecoles Les Cévennes primaire - Les

Troubadours maternelle - Louisville maternelle - Heidelberg maternelle - Barcelone maternelle - Bologne maternelle.

Toiture 220 000 F.

Ecoles Calmette primaire, Cité Mion maternelle.

Faux plafonds insonorisation 225 000 F.

Ecole Jean Moulin primaire, montant : 100 000 F. Ecoles Pas du Loup primaire - Mias Drevon primaire.

LA RENTREE GOURMANDE : RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEIL DANS LES ECOLES

Quelques 10 000 petits montpelliérains déjeunent au restaurant scolaire : un service de qualité qui au-delà de sa mission première - nourrir les enfants - propose un accueil de qualité et des loisirs en dehors des heures de classes.

Les restaurants scolaires servent environ 10 000 repas par jour et sont fréquentés par un nombre d'enfants de plus en plus important.

Ces dernières années l'objectif principal a porté sur la qualité du contenu de l'assiette des enfants et leur confort. Les repas sont fabriqués dans la cuisine centrale construite en 1982. Le service fonctionne selon le principe dit de la liaison froide garantissant aux mets toute leur saveur. Par ailleurs, la ville a transformé les anciennes cantines en véritables restaurants d'enfants. De plus, dans les nouveaux groupes scolaires, elle a construit des restaurants adaptés.

Les écoliers bénéficient donc maintenant de menus de qualité servis dans un environnement agréable et confortable.

Aujourd'hui l'effort porte et portera, de plus en plus, sur la qualité de l'animation proposée aux enfants pendant les interclasses.

Une nourriture saine dans un cadre agréable

Les enfants qui déjeunent à l'école disposent de 2 h 1/4. Or le repas proprement dit ne dure généralement que 3/4 d'heure. Cela laisse un temps libre de 1 h 30 qu'il convient de valoriser.

De nombreuses animations ont été mises en place pour rendre attractif cet interclasse et contribuer à la détente et l'épanouissement des enfants avant la reprise des activités de l'enseignement de l'après-midi.



La fête est aussi une manière d'apprendre l'histoire. Ici, la fête de la liberté à l'école des Aiguelongues.

L'ECOLE DE LA REUSSITE

Le terme rentrée des classes ne signifie pas que nos écoliers vont s'enfermer dans un monde clos. L'école à Montpellier est ouverte sur la vie. Les nombreuses classes de découverte, animations scolaires, câblage des écoles et autres initiatives en témoignent.

Parallèlement à l'enseignement de type traditionnel, la municipalité met en place et soutient de multiples initiatives dans les établissements scolaires : animation culturelle et scientifique, classes de découverte, projets d'action éducative, bibliothèques d'école, études surveillées, câblage...

Un objectif commun à toutes ces actions ; élargir au maximum l'horizon des écoliers et donner à chacun le maximum

vite que l'offre. Cette année 1 430 enfants ont bénéficié de classes de découverte, 470 sont partis en classes de neige, 800 sont partis en classes vertes et 160 en classes rousses.

Assurer les meilleurs taux de réussite scolaire

"L'école de la réussite" passe par une collaboration entre tous les partenaires, Education Nationale bien sûr mais aussi Collectivités Locales. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'action de la municipalité, une action qui s'ordonne autour de deux axes :

- participation aux "projets d'action éducative" élaborés par les équipes pédagogiques ;
- aide à la création et au développement des bibliothèques d'écoles.

Assurer la réussite de chaque enfant c'est également lui donner les moyens de pouvoir, après la classe, revoir ses cours et obtenir des explications complémentaires. C'est la raison pour laquelle la municipalité finance les études surveillées assurées par les enseignants ou leurs suppléants.

Animations en milieu scolaire

L'intervention de municipalité pendant le temps scolaire revêt la forme d'animations culturelles et scientifiques. Cela a représenté, pour 1988, environ 50 animations qui ont concerné près de 2 500 élèves.

Citons par exemple : - l'étude de l'environnement avec les écologistes de l'Euzière, - l'initiation à la chorégraphie et à la danse moderne,

- la réalisation d'un mini-opéra.

Des écoles branchées

Les écoles montpelliéraines, avec le câble et l'informatique disposent d'outils modernes de pédagogie. Ordinateurs et télévisions font partie aujourd'hui du décor.

Lancé en 1982 avec l'équipement en matériel informatique de l'école Aiguelongue, le Plan Informatique pour tous s'est rapidement développé. A ce jour 27 écoles disposent d'un atelier d'informatique complet.

Par ailleurs, 15 écoles ont été raccordées au réseau câblé, 4 écoles maternelles et 11 écoles primaires leur permettant de bénéficier de programmes pédagogiques souples et attractifs. Cette opération concerne 2 000 enfants et 90 enseignants.



Un bon coup de fourchette !



Classes de découverte, sorties pédagogiques, contribuent à la lutte contre l'échec scolaire. A la ferme pédagogique du mas de Grille, le contact avec la nature est plein d'enseignements.



Educable à l'école Salamanque, une classe très attentive pour une autre manière de regarder la télé.



LA RENTREE DE L'AGE D'OR

L'Age d'Or est un club fondé par la municipalité. Sa vocation est essentiellement de proposer des activités de loisirs, de culture ou de sport au 3e âge.

Pour s'inscrire à l'Age d'Or il suffit d'avoir 60 ans, de résider à Montpellier ou de payer une taxe locale. Munissez-vous d'une photo d'identité. Adressez-vous au service de l'Age d'Or à la mairie - Tél. 67 34 70 80 - Le prochain numéro du journal paraîtra en octobre.

En attendant voici le programme de la rentrée.

Au cœur d'un quartier jeune et dynamique, dans un environnement agréable, une nouvelle maison de retraite : La carrière

Programme de l'Age d'Or septembre 1988

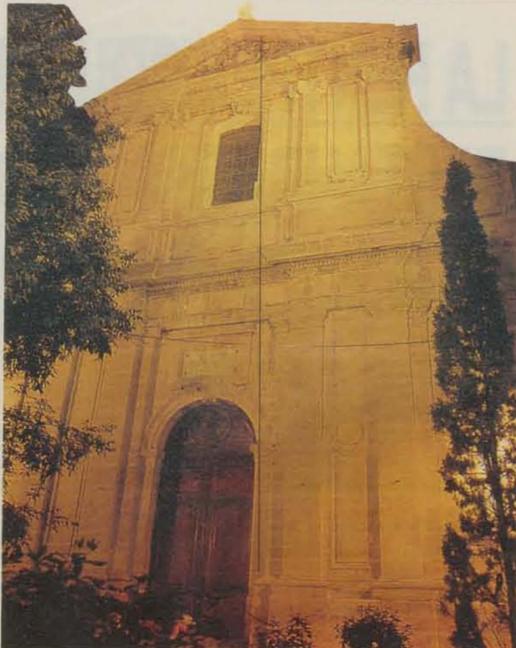
- 10 septembre
 - Antigonie des Associations - de 10 h à 19 h. à Antigonie (gratuit).
- 14 septembre
 - Chorale Don Bosco - à 14 h 30. au club Lemasson (gratuit).
- 19 septembre
 - La rentrée de l'Age d'Or. Grand bal avec l'orchestre Arc en Ciel. A 14 h 30 salle des rencontres à la mairie (gratuit).
 - Visite avec les guides de l'office du tourisme, "Les églises du XVIIe siècle, architecture de la Contre Réforme". A 14 h.
 - Inscription Age d'Or. Rendez-vous dans le hall de la mairie (10 F.).

- 26 septembre
 - "Promenade au bord de l'Etang de Thau". Une faune, une flore particulière, avec les écologistes de l'Euzeière.
 - Inscription Age d'Or. Rendez-vous 13 h 30 dans le hall de la mairie (30 F.).
- 27 septembre
 - Thé dansant au château de Grammont, à 14 h 30. Ligne de bus n° 15 (gratuit).
- 28 septembre
 - "Un jardin, des arbres". Le jardin du Champ de Mars avec l'APIEU. Rendez-vous à 14 h. au kiosque Bosc sur l'Esplanade (gratuit).
 - Chorale Don Bosco, à 14 h 30 au Club Baroncelli (gratuit).
- 29 septembre
 - Sortie Millau, Le Rozier (visite). La vallée de la Jonte, déjeuner au village des Douzes. Après-midi : Meyrueis, Mont Aigoual. Arrêt Villerangue - Retour par Ganges.

- "Montpellier pierre par pierre" avec Luc David de l'association Géologie et Développement.
- Inscription à l'Age d'Or. Rendez-vous à 14 h 30 dans le hall de la mairie (gratuit).
- 30 septembre - 1er octobre
 - Concert de l'orchestre philharmonique de Montpellier pour son Xe anniversaire.
 - Le 30 septembre à 17 h. et le 1er octobre à 10 h 45 à l'Opéra (gratuit).

Voyage à Tibériade

Dans le cadre du jumelage Montpellier/Tibériade, l'Age d'Or propose un voyage en Israël du 25 octobre au 1er novembre. Renseignements et inscriptions, au service Age d'Or à la mairie de Montpellier. Tél. 67 34 70 80 ou 67 34 70 97.



Les lumières de la ville

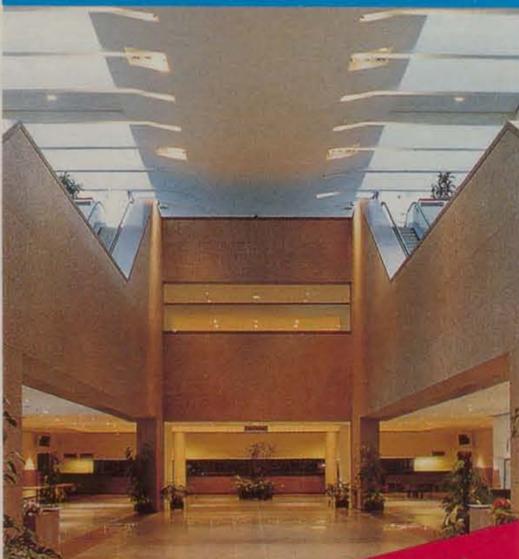
Escapades nocturnes avec les guides de l'Office du Tourisme ou simple balade la nuit dans Montpellier... Depuis la fin de l'année 87, un programme d'illuminations des monuments a permis de mettre en valeur le patrimoine de notre ville.

Le programme 89 est désormais mis en place. C'est ainsi que le promeneur peut visiter ou revisiter en pleine lumière : L'église Notre Dames des Tables, la façade du Centre Rabelais et celle de l'Hôtel Sabatier d'Espayran, bd. Sarraill, l'arc et le clocher des Pénitents Blancs, rue Jacques Coeur, le portail de l'Hôtel de Griffy, 26 rue de l'Aiguillerie, le portail de l'Hôtel de la Sté Royale des Sciences, 31 rue de l'Aiguillerie, le clocher de l'église Ste-Anne et la rotonde du Couvent des Ursulines.

CONSEIL MUNICIPAL

2. Voeux pour la désignation d'un "M. T.G.V. Vallée du Rhône - Barcelone" (voir encadré ci-contre).
3. Désignation de M. Puccinelli comme représentant du Conseil Municipal de la ville de Montpellier au Conseil d'administration de la caisse de crédit municipal de Nîmes.
4. Désignation de M. Jacques Martin (titulaire) et Max Levita (suppléant) représentant le Conseil municipal au conseil d'administration de la caisse de crédit mutuel de Montpellier.
5. Désignation de M. L. Pouget comme représentant le Conseil municipal au Conseil général de l'Ecole nationale supérieure Agronomique.
6. Attribution de l'indemnité de conseil à Monsieur le trésorier principal municipal.
7. Création d'un emploi de chargé des relations internationales.
8. Révision de contrat du directeur de la communication et de l'attaché de presse.
9. Révision de contrat du coordonnateur au service réception protocole.
10. Eglise Notre Dame des Tables. Travaux 1989. Appel d'offres.
11. Adhésion à la Fédération départementale de défense contre les ennemis des cultures du département de l'Hérault.
12. Installation d'un logiciel Pasteur actualisé au service de la vaccination. Demande de subvention auprès du Conseil général.
28. Subvention pour l'organisation à Montpellier du "Trophée de la Femme 89" (tournois de tennis).
29. Adhésion à l'Association Office de Tourisme de la Région de Montpellier.
30. Association Office de Tourisme de la Région de Montpellier. Désignation des représentants de la ville : MM. G. Frêche, A. Bosc, B. Michel, R. Tempesti, F. O'Abunto, J. Puccinelli.
31. Dénominations Opéras = "Opéra Comédie" et "Opéra Berlioz (au Corum).
32. Adhésion à l'Association de gestion des opéras de Montpellier.
33. Désignation des représentants de la ville à l'Association de Gestion des Opéras de Montpellier.
34. Subvention d'action culturelle en milieu scolaire.
35. Affaires scolaires : bourse d'études communales, attribution - année scolaire 88/89.
36. Affaires scolaires : attribution bourse d'apprentissage année 1989.
37. Travaux électricité dans diverses écoles de la Ville. Marché Steem-Robert et Py-Berthillot-Ramos.
38. Affaires scolaires dénomination école maternelle Assas : Ecole maternelle Mozart.
39. Affaires scolaires construction groupe scolaire Villeneuve d'Angoulême.
54. Création de voie, avenue des Prés d'Arènes/Fabre de Morlhon. Cession gratuite syndicat des copropriétaires "Le Pré d'Hermès".
55. Création d'un chemin piéton reliant la rue de la Jalade à l'impasse Georges Costes. Cession gratuite : indivis Dugelay.
56. Domaine municipal de Portaly. Déclassement du domaine public.
- 57 à 60. Ouverture à la circulation publique des voies de liaison entre l'avenue du Pont Trinquat et l'avenue Antonelli ; le boulevard d'Orient et l'avenue du Pont Trinquat via la rue des Bégonias ; l'avenue de Palavas et l'avenue du Pont Trinquat (impasse Zimmer - copropriété le Clos du Gasc - Allée Jean Miquel rue Emile Gabouriau).
- 61 à 63. Mise à l'alignement :
 - rue de la Combe de Boneste (enquêtes préalables à la DUP et parcellaire).
 - rue Pioch de Boutonnet (acquisition Mme Guiraud).
 - rue du Pont de Lavérune et des Bouisses (cession gratuite consorts Turrière).
64. Classement dans le domaine public communal de la rue des Pradiers.
65. Déclassement du domaine public communal d'une section de la rue de Malbos dans le cadre de la création du 5^e lycée.
78. ZAC d'Antigone - 4^e modification. Extension. Dossier de création et avenant au traité de concession Ville/SERM.
79. ZAC Blaise Pascal - Extension modification et modalités d'association du public (convention Ville/SERM).
80. ZAC Consuls de Mer/Port Marianne. Dossier de création et avenant n° 2 à la convention d'acquisition foncière Ville/SERM.
81. ZAC place du 11 Novembre.
82. ZAC de Tournezy. Convention de commercialisation Ville/SERM Avenant n° 1.
83. ZAC "Truc de Michel - Port Marianne" dossier de création et convention de mandat Ville/SERM.
84. ZI des Prés d'Arènes. Affaire Fraisinet. Cession.
85. Campagne de mesures d'éclairage des voies publiques. Etude, diagnostic et solutions : marché Fourmie-Grospond/SNC Mazda Eclairage.
86. Parking de la Canourgue. Convention Ville/Grands Travaux du Midi du 25 mai 1971. Avenant n° 2.
87. Dissimulation des réseaux E.D.F. Approbation du programme 1989 (zone 3 bis à cheval sur la rue de l'Université) et dotation spéciale de la ville à E.D.F. maître d'ouvrage de l'opération.
88. Fourniture de bornes en pierre de Rocheret avenant n° 1. Marché n° 791/09. Entreprise Guinet-Derriaz.
107. Approbation du compte administratif 1988 de la ville de Montpellier, budget principal, budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.
108. Affectation de subventions à des clubs sportifs de haut niveau (Rugby, Volley-ball, Water-polo, Basket-ball, Handball, Football).
109. Direction informatique. Achat de logiciels ASDA/ACDA. Marché de droit d'usage de logiciels I.B.M. France, avenant n° 1.
110. Direction informatique : renouvellement de l'unité centrale.
111. Enlèvement des véhicules accidentés ou en panne sous les tunnels du Corum et de la Comédie. Convention d'exploitation Ville/SARL Attard Dépannage.
112. Fourrière automobile - Convention d'exploitation Ville/Société SERAM.
113. Parking Comédie - Convention Ville/SOGEA Avenant n° 4.
114. Parking place du marché aux fleurs. Convention d'occupation Ville de Montpellier/Conseil Général de l'Hérault Avenant n° 2.
115. Parking place du marché aux fleurs. Convention d'occupation ville de Montpellier/Préfecture de l'Hérault.
116. Photocopieurs Rank Xerox - Contrat flotte de location et d'entretien. Avenant n° 1.
117. Eau assainissement. Convention d'affermage Ville/Compagnie Générale des eaux.
118. Assainissement. Station de la Cèrreirède - Transfert de propriété au District. Modification de la délibération du 28 avril 1989.
- 119 à 124. Garantie de la ville.
 - à l'OPAC pour l'aménagement d'une commerce 4, rue Mion.
 - à la SA H.L.M. Le Nouveau Logis pour l'aménagement de bureaux résidence Les Marescals.
 - à la SERM pour des acquisitions foncières dans le secteur nord de l'Ecusson et dans le secteur du Golf ; pour la réalisation des études de Port Marianne.
 - à l'UDAF pour la construction de la maison départementale de la Famille dans le quartier Costebelle.
125. Avenant de transfert à la SARL BEZNIK (marchés 452c, 453f, 464c).
126. Tarifs 1989-1990. Restaurants scolaires et accueil.
127. Taxe de séjour forfaitaire - Institution.
- 128 à 137. Comptes rendus annuels à la collectivité présentés par la SERM et concernant les opérations suivantes : Golf de Montpellier, le Corum, les Echelles de la Ville, Port Marianne, ZAC d'Antigone, ZAC Blaise Pascal, ZAC de la Fontaine, ZAC Lac des Garrigues, ZAC de Tournezy, ZUP de la Paillade.
138. Proposition d'implantation concernant la future mairie. Etude préalable et conclusions d'une analyse multicritères.
139. Restaurant scolaire. Accueil dans les écoles. Attitude à adopter en cas de retard des parents pour récupérer leurs enfants.
140. Réaménagement du restaurant scolaire de l'école maternelle Assas. Demande de subvention au Conseil général.
141. Fourniture et livraison de repas pour le centre aéré de Juvignac par les restaurants scolaires.
142. Lieu-dit Montaubero. Centre de secours des Sapeurs Pompiers. Cession au District.
143. Exposition "Dix ans d'acquisition au Musée Fabre". Edition d'un catalogue.
144. Acquisition de matériel radiotéléphonique. Appel d'offres.
145. Adhésion de la ville de Montpellier à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).
146. Maison pour tous Marie Curie à Celleneuve. Avenants.

Les 6 premiers mois du CORUM "Un rodage sur les chapeaux de roues"



Montpellier New-York via Bordeaux

A la suite des multiples interventions de M. Georges Frêche, député-maire de Montpellier, auprès du ministère des transports, un vol hebdomadaire Montpellier-New-York via Bordeaux, sera effectif à partir du 15 octobre prochain. La compagnie UTA assurera cette liaison en DC 10 chaque samedi matin.

A noter que l'aéroport d'arrivée sera celui de Newark, aéroport de New-York assurant les correspondances directes pour les vols à l'intérieur des U.S.A.

Valencia, Zaragoza, Barcelona, Toulouse, Montpellier et Palma de Mallorca

Un groupe de travail réunissant ces villes vient d'être constitué à la demande de Pasqual Maragall, maire de Barcelone dans le cadre du plan stratégique 2000 lancé par la municipalité de Barcelone auquel participent 160 organismes socio-économiques de la ville. Thème de réflexion de ce groupe : la coopération entre villes d'une même région ou macro région de l'Europe.

La ville de Montpellier sera représentée par Patrick Geneste, adjoint au maire et vice-président du district et Jacques Vallet directeur général du district.



Montpellier a obtenu une mention spéciale au 3^e Concours "Lumières et monuments", pour la mise en valeur de la Place de la Comédie et de la Place Royale du Peyrou.

Voeu pour la nomination d'un "Monsieur T.G.V. vallée du Rhône - Barcelone"

Dans la perspective d'un marché unique Européen et pour répondre à une demande de plus en plus forte dans le domaine des déplacements que l'effacement des frontières ne pourra qu'accroître, nous avons déjà insisté sur l'importance de la prolongation de la ligne T.G.V. de Montpellier vers Barcelone.

Depuis, le gouvernement espagnol a souhaité développer son réseau à grande vitesse, et la Communauté Européenne envisage la création de lignes joignant le sud de l'Europe au réseau déjà existant.

Le Languedoc-Roussillon va donc devenir un lieu important de passage, tant sur l'axe Lisbonne - Madrid - Barcelone - Montpellier - Méditerranée, que sur l'axe Bordeaux - Toulouse - Montpellier - Marseille - Nice - Vintimille dont nous avons signalé, en son temps, l'absence dommageable à l'équilibre des transports à grande vitesse, dans ce secteur du territoire national.

Les différents projets mis en avant par la Communauté des Chemins de Fer Européens montrent, à l'évidence, la nécessité de coordonner et d'organiser le réseau des trains à grande vitesse en Languedoc-Roussillon.

C'est pourquoi, je vous propose d'émettre le voeu pour la nomination d'un "Monsieur T.G.V." dans notre région, à l'instar de ce qui vient de se faire pour le T.G.V. Est avec la nomination de M. Essig.

SEANCE PUBLIQUE DU 25 JUILLET

13. Plantations d'arbres au parking de La Mosson. Appel d'offres.
14. Centres de Loisirs. Centres aérés, subventions opération d'été.
15. Adhésion de la Ville de Montpellier à l'Association Crèche Familiale CAF.
16. Crèches familiales création de 10 places 1989.
17. Services Funéraires municipaux contrat de prestations de services pour la ville de Pérols.
18. Elargissement de la gamme des prestations des services funéraires municipaux.
19. Modification du taux des vacations funéraires des effectifs de police.
20. Attribution de subvention à l'Association Régionale d'Asthmatiques.
21. Attribution de subventions à des associations sportives.
22. Attribution d'une concession de cafétéria au Centre nautique de La Paillade.
23. Exonération de la taxe sur spectacles pour le championnat de France de boules.
24. Convention de location du gymnase au collège de l'Assomption.
25. 2^e challenge de Montpellier. Subvention à l'association PARADOC pour l'accueil d'une délégation de Léningrad.
26. Attribution d'une subvention pour l'association Sport et Aventure Forme et Santé.
27. Construction de la 4^e tranche des tribunes du stade de La Mosson, marché négocié. Méridionale de Travaux. BE-DEAU BONON - Avenant.
40. Affaires scolaires : répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes.
41. Affaires scolaires : fixation du taux horaire de l'étude surveillée pour l'année 1989.
42. Aide de la ville aux Comités de Quartier pour la fête de la St-Jean.
43. Tarifs : cautionnement 1989 de la location du domaine Bonnier de La Mosson.
44. Demande de déclaration d'utilité publique. Acquisitions foncières avenue Georges Clémenceau.
45. Avenue de Villeneuve d'Angoulême. Cession gratuite ville/Sabatier.
46. Demande de déclaration d'utilité publique bassins de rétention de La Lirotte.
47. "Contrat de plan Route" Xe plan (1989-1993) Réseau national de circulation.
48. Information sur le traitement des ordures ménagères.
49. à 51. Foncier : aménagement de carrefours : Avenue Albert Dubout/E. Antonelli. Acquisition époux Bonvilla. Avenue de la Justice/av. Dunant. Acquisition Mme Agrech.
52. Route de Mendé, avenue de la Justice, avenue Dunant. Acquisition Mme Blazy.
53. Foncier : Avenue du Château d'O. Cession gratuite résidence "Le Château d'O".
53. Foncier : Centre de secours de La Paillade. Déclassement du réseau de voies publiques, bandes de terrain, rue de l'Albigois.
66. Acquisition d'une parcelle située impasse Blazy et appartenant à Mme Astruc pour supprimer le goulot d'étranglement existant devant la Réserve Rimbau et régler les problèmes de circulation sur ce carrefour.
67. Buttes Richemond - Cession gratuite à la ville d'un local à usage public de 150 m².
- 68 à 70. Programmes d'aménagement d'ensemble :
 - secteur de la Blanquette.
 - Mas d'Astré.
 - Mas Prunet (2^e tranche).
71. Passage Hermès. Liaison Antigone/Centre historique - Ouverture permanente. Demande de déclaration d'utilité publique.
72. Plan d'occupation des sols - Modification.
73. Station service et station de distribution Shell place Alexandre Laissac. Réhabilitation de la convention Ville/Société Shell pour réaliser un projet d'intérêt public dont l'objectif est d'améliorer la circulation en centre ville et de favoriser le déplacement des bus en site propre.
74. Terrain Casseyrol (Plan d'aménagement d'ensemble).
75. Opération de réhabilitation de l'habitat insalubre Verrerie Basse. Convention Ville/SERM - Acquisition immobilières et libération des sols - (avenant n° 3).
- 76 et 77. ZAC d'Alco : Avis sur le plan d'aménagement de zone et le rapport du commissaire enquêteur. Dossier de réalisation.
89. Fourniture de barrières. Avenant n° 1 marché 167/09 - Entreprise Ferinox.
90. Convention Ville/E.D.F. Renforcement du réseau basse tension route de Lavérune en vue de l'amélioration de la desserte des constructions existantes. Autorisation de passage à côté de la maison pour tous située dans la résidence Montpellier-Village.
91. Plan anti-inondations. Appel d'offres pour la réalisation d'un collecteur d'eaux pluviales rue de Centrayrargues, rue de Saint-Hilaire, avenue de Palavas et rond-point des Prés d'Arènes.
- 92 à 99. Nouvelles dénominations de voies.
100. Appel d'offres pour la réfection de la rue des Bouisses (section comprise entre la rue des Gours et le giratoire de Croze) et la desserte VRD du Lotissement les Ormeaux.
101. Zone industrielle du Mas d'Astre, défense incendie. Appel d'offres pour la 4^e tranche de travaux.
102. Marché ville de Montpellier/Société Poitevine de nettoyage. Avenant n° 2 intégrant de nouvelles prestations.
103. Affectation de subventions à diverses associations.
104. Garantie de la ville à l'association Montpellier-Basket pour un emprunt de 4 000 000 F. destiné à l'acquisition de joueurs de haut niveau.
105. Convention entre la ville et l'association Montpellier. H. Football pour une avance de trésorerie de 4 MF.
106. Budget 1989. Autorisation spéciale d'ouverture et de virement de crédits.

DES GRUES ET DES MILLEPATTES

Installées à Agde pour le Siège Social, bureaux, dépôt et ateliers sur une surface de 17 000 m², à Saint-Jean-de-Védas avec un dépôt de 3.500 m² et une agence sur le Port de Sète, les Sociétés MARTIN - Levage et Transports Spéciaux - jouissent d'une excellente réputation auprès des industriels, des entreprises de bâtiment/T.P. avec lesquels ils collaborent depuis vingt ans, sans oublier les particuliers. Le parc comprend 17 grues, 15 camions et 27 semi-remorques dont les plus imposantes (appelées "millepattes") avec 7 essieux, peuvent atteindre 30 m de long et transporter 72 tonnes. Qu'il s'agisse d'acheminer un bulldozer, un cheminée de 28 m de long, un transformateur d'une trentaine de tonnes, de déplacer des pylônes de haute tension ou de récupérer un avion de tourisme accidenté, l'expérience MARTIN sait apporter la solution pour tous les problèmes de levage et de convoi exceptionnel.

MARTIN - Levage - Transports Spéciaux
 Route de Sète 34300 AGDE 67 94 40 09
 2, route de Montpellier 34200 Sète 67 94 40 09
 Z.I. de la Lauze 34430 Saint-Jean-de-Védas 67 42 80 50

" LE PRÉ D'HERMÈS "

Un succès à Montpellier

"Le Pré d'Hermès", un ensemble immobilier, situé Avenue des Près d'Arènes qui compte parmi les dernières opérations de l'Atelier d'Ingénierie Christian PYPOPS : un programme de 44 logements de 2 à 5 pièces, en duplex dans les derniers niveaux avec cellier, 48 garages en sous-sol et 23 locaux d'activités. On y trouve aussi les signatures de l'architecte Jean-Paul Andrieu, des promoteurs Perret-Guglielmetti. La commercialisation a été assurée par SVP Immo M. Mathieu : commencée en Mai 87 et livrée en deux tranches (Mai 88 et Février 89), elle est aujourd'hui pratiquement terminée. L'opération doit sa réussite à l'esprit d'étroite collaboration qui a animé tous les partenaires et à la volonté du maître de l'ouvrage Perret-Guglielmetti d'offrir, pour des logements sociaux avec prêts PAP, des prestations supérieures au niveau habituel. Ce qui, dans une architecture intéressante, a séduit les acquéreurs.

L'ATELIER D'INGENIERIE CHRISTIAN PYPOPS a travaillé sur le projet dès son départ; il a su établir un climat de relations harmonieuses avec l'architecte, menant les études d'économie simultanément avec les études architecturales.

L'ATELIER D'INGENIERIE CHRISTIAN PYPOPS, c'est une façon de s'impliquer en amont des opérations, le sens des relations harmonieuses et confiantes avec les architectes, le désir de travailler avec les entreprises locales. Une équipe souple et bien rodée à tous les problèmes d'ingénierie de l'immobilier qui a su, par son interpénétration et des contacts professionnels harmonieux créer un bon produit, dans le respect de la création plastique et des impératifs financiers.

Cette opération est l'exemple même de la recherche d'un produit commercial réussi dans un créneau choisi, c'est une des prestations assurées par l'Atelier d'ingénierie et gestion.

Christian PYPOPS
 ZA Puech Radier N° 6 - Rue Montels Eglise
 34979 LATTES Cedex 2
 ☎ 67 92 60 90

société

J.R. TOURNIÉ

Génie Climatique Sanitaire

1348, avenue de la Mer - 34000 MONTPELLIER
 Tél. 67.64.47.22

QUE FERAIS-JE SANS TOIT

POUR

ACHETER LOUER VENDRE

Gilbert Malaval
 LA MAITRISE IMMOBILIERE

67 64 15 58
PARC CLUB DU MILLENAIRE - MONTPELLIER
 -1025, rue H. Becquerel-

LA QUALITE D'UN SAVOIR-FAIRE FAMILIAL

On pourrait dire, presque sans sourire, que Monsieur Plô est né dans un chou! En 1948, ses parents, grossistes en primeurs, s'installent dans le quartier de la Préfecture qui accueillait à l'époque cette corporation. En 1962, les Etablissements Plô-Primeurs accrochent leur enseigne au Marché Gare qui vient de s'ouvrir. L'affaire, aujourd'hui dirigée par Monsieur Plô fils, dispose d'une grande surface d'entrepôt de 400 m², équipés de chambres froides d'un volume de 540 m³. Aidé de ses deux soeurs, il travaille sur la région de Marseille, Perpignan et le Nord de la France, avec des propriétaires sélectionnés, pour offrir des marques de fruits et légumes de qualité en catégorie 1 aux revendeurs et restaurateurs. Les Etablissements Plô-Primeurs réalisent ainsi environ 300 tonnes de fruits et légumes par mois. Avec, en saison, un point d'honneur particulier pour les pêches.

PLO PRIMEURS
 Fruits & Légumes
 Marché Gare - Montpellier
 ☎ 67 92 13 16 - 67 92 55 67
 Ouvert tous les jours :
 Lundi, mercredi, vendredi, de 7 h à 12 h et de 14 h à 19 h
 Mardi, jeudi de 8 h à 12 h



Marquage et signalisation de chaussées parking, terrains de sports - Signalisation verticale - Etude et réalisation -

Lieu dit : « Le Village », R.N. 113
 34630 BAILLARGUES Tél. : 67.45.12.65

PERCEMENT ET DECOUPE PRECISE DE BETON

TECHNIQUE DIAMANT

FORBETON

- Démolitions contrôlées
- Travaux délicats
- Découpe propre pierres et maçonnerie
- Sciage plancher et dallages béton armé
- Réhabilitation
- Scelllements
- Sous-Ceuvres
- Rainurages des bétons

MONTPELLIER
 8, rue des Pointes - 34920 LE CRES
 ☎ 67 87 12 17
 Télécopie : 67 70 23 77

BREVES

Montpellier AVF accueil

Accueillir et Intégrer sont nos 2 mots clés.

Accueillir tous ceux qui ont à faire face à un **changement de ville** ou un **changement de vie**.

L'accueil est ouvert à tous :
 - c'est un lieu d'écoute, un centre d'aiguillage, un carrefour de relations humaines, un départ pour l'amitié.
 - grâce aux permanences quotidiennes, aux rencontres organisées, aux nombreuses activités.

Nous voulons être un trait d'union entre les nouveaux montpelliérains et les anciens.

Renseignements :
 à la Maison d'Accueil - 34, rue du Fg St-James, bus n° 3 arrêt St-Roch, du lundi au vendredi de 14 h 30 à 16 h 30
 Tél. : 67 54 06 97.

Ordures ménagères

Nouveaux horaires de collecte du centre historique :

La collecte s'effectue deux fois par jour 7 jours sur 7 de 5 h 30 à 10 h et 6 jours sur 7 de 20 h à 24 h. (sauf le dimanche). Veuillez à respecter les horaires.

L'espoir au bout du fil

SOS amitié recrute des écoutants bénévoles.

Prochaine session de formation au mois d'octobre.
 Téléphone : 67 63 00 63.

Art dramatique

Le département d'art dramatique du conservatoire national de région du district de Montpellier recrute.

- Le concours d'entrée en section professionnelle aura lieu, la 2^e quinzaine de septembre (candidature dernier délai : 15 septembre).

- Les séances de tests pour la section d'initiation auront lieu la première quinzaine d'octobre (candidature dernier délai : 1^{er} octobre).

Les demandes d'inscription sont à retirer au CNR, rue Eugène Lisbonne à Montpellier (Tél. 67 60 79 33).

"L'enfant et la nuit"

30 choristes chanteront le 8 octobre prochain au profit des enfants protégés par l'UNICEF fêtant ainsi la ratification par les Nations Unies de la "convention des droits de l'enfant" à l'automne prochain 8 octobre 15 h. à l'Opéra.

Venez adopter un chat ou un chien

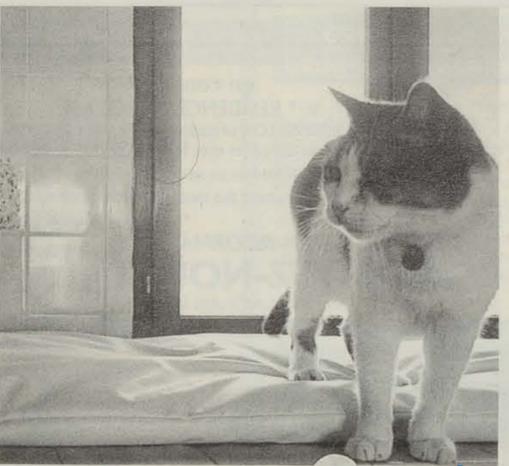
Les samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre, sur la place de la Comédie se dérouleront des journées d'adoption chiens et chats du Refuge de la SPA de Maurin. Des chiens et des chats abandonnés vous attendront durant ces deux jours dans l'espoir d'un nouveau foyer. Venez nombreux !

11^e journées de l'IDATE

Les 11^e journées de l'IDATE se dérouleront au Corum à Montpellier du 15 au 17 novembre.

Le thème de l'année : la communication des services vers une internationalisation des échanges.

Informations : Tél. : 67 65 48 48 ou 67 64 16 91.



Près de 2 500 chats et chiens sont recueillis chaque année au refuge SPA de Maurin et attendent un maître responsable et affectueux.



Depuis sa création en Juillet 1987, Cap Alpha a mené à bien 42 projets d'entreprises soit un taux de réussite de 98 % !

Gastronomie : des baguettes d'or à Montpellier

Les baguettes d'Or sont à la cuisine asiatique ce que les fourchettes sont à la cuisine française. C'est-à-dire une reconnaissance des mérites gastronomiques d'un restaurant. Ce prix a été créé en 1978 par le Comité International d'Action Gastronomique et Touristique, association sous l'égide de la Fédération Internationale du Tourisme. Il a été attribué cet été à un établissement montpelliérain, "Le Dragon d'Or". Bravo aux directeurs des lieux, M. et Mme Amphonesinh.

On reconnaît aux côtés de SAYSOMONE AMPHONESINH et de sa famille, propriétaire du Dragon d'Or, André Levy et Bernard Michel, adjoints au maire et Jacques Martin conseiller municipal.

Cap Alpha journée portes ouvertes 22 septembre

Le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation Cap Alpha, pour montrer son dynamisme sur le terrain des idées et des projets innovants, a décidé de mettre en place une action de type "Portes Ouvertes".

Cette manifestation qui se déroulera le 22 septembre 1989 durant toute la journée (9 h. - 19 h.) aura un double objectif : faire connaître l'action du CEEI Cap Alpha, son fonctionnement, ses objectifs, ses résultats, et aider les entreprises dans leur promotion, leur communication.

Le câble avance à Montpellier

Le 21 juillet 1989 a été signé l'avenant n° 2 à la convention passée entre France-Télécom, la ville de Montpellier et la SLEC pour le câblage de Montpellier.

Cette signature permettra de terminer le câblage de la ville avec l'installation de 35 000 prises supplémentaires. Le nombre total de prises disponibles sera alors de 95 000.

Le câble permet à ses abonnés d'accéder actuellement à 18 programmes répartis sur 16 canaux. Chaînes nationales, chaînes thématiques, canal local avec Télésoleil, canal interactif avec Educable et à la rentrée Formacable.

Les perspectives du câble à Montpellier sont optimistes avec un des meilleurs taux de pénétration de France (15 % au lieu de 9 % de moyenne nationale).

CITE DE LA JUSTICE

La démarche de Georges Frêche, Député-Maire, auprès de Pierre Arpaillange, Ministre de la Justice a permis d'obtenir les crédits nécessaires à la construction de la cité de la justice.

"Monsieur le Député-Maire, Nous apprenons avec une profonde satisfaction que le Ministère de la Justice a bien voulu octroyer ces derniers jours à M. le Préfet de l'Hérault l'autorisation de programme complémentaire en vue de la réalisation en une seule tranche de la surélévation du Palais de Justice de Montpellier.

Votre démarche personnelle auprès de M. le Garde des Sceaux a été déterminante pour obtenir cette délégation de crédits qui, annoncée en 1988, avait été remise en cause, soudainement et sans justification, par les services de la Chancellerie en février dernier.

Les magistrats et fonctionnaires des services judiciaires tiennent à vous exprimer aujourd'hui, par notre truchement, leur vive gratitude. En effet, votre intervention va leur permettre de voir enfin s'engager effectivement les premiers travaux destinés à l'édification d'une Cité de la Justice répondant aux besoins des juridictions de Montpellier.

Vous savez qu'à nos yeux, ce projet de surélévation n'est que l'étape initiale de la réalisation d'un programme beaucoup plus vaste de restructuration et d'extension des bâtiments mis à notre disposition. Pour pouvoir évoquer avec vous et vos collaborateurs ces perspectives, nous envisageons de prendre très prochainement contact avec votre secrétariat afin de faire arrêter une date d'audience.

Nous vous prions de bien vouloir accepter, Monsieur le Député-Maire, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Le Procureur Général, Pierre Fabre
 Le Premier Président, Bernard Bacou"

TRANSFERT DU MESS DES OFFICIERS

M. Chevènement Ministre de la Défense accepte à la demande du maire le principe du transfert du mess des officiers.

"Monsieur le Ministre et cher Ami, Par lettre précitée, j'avais attiré votre attention sur le désir de la ville de Montpellier d'échanger contre un autre bâtiment le mess des officiers, actuellement situé sur l'Esplanade, au contact de la place de la Comédie.

La ville a, en effet, un projet général d'aménagement de la perspective entre la Comédie et le Fort Richelieu-Vauban, aujourd'hui Lycée Joffre. La perspective était libre au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. Le projet de la ville est de revenir à cet état de fait. Dans la lettre déjà citée, je vous propose pour l'échange l'Hôtel des Festivals, boulevard Henri IV, qui se trouve près de l'Etat-Major.

Dans votre réponse, dont je vous remercie vivement au nom de la ville de Montpellier, vous avez l'amabilité de me proposer l'annexe du contrôleur général des Armées, M. Blanc. M. Cougnec, secrétaire général de la ville de Montpellier va le contacter dans les meilleurs délais.

Entre temps, des conversations avec le général commandant la division m'ont indiqué que les militaires de la place n'étaient pas très favorables à l'emplacement de l'Hôtel des Festivals. Le général Zeisser, commandant la division, m'a indiqué, par

contre, que les mêmes intéressés verraient avec faveur la possibilité d'un échange avec l'Hôtel de Boccaud aujourd'hui désigné sous le nom de Centre Sully, au fond de l'Esplanade, tout près du nouveau Palais des Congrès - Opéra, "le Corum". Le bâtiment dispose d'un jardin et d'une vue magnifique avec terrasse sur la mer et la garrigue.

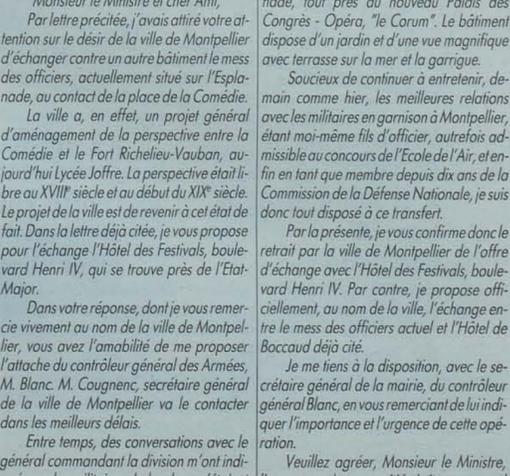
Soucieux de continuer à entretenir, demain comme hier, les meilleures relations avec les militaires en garnison à Montpellier, étant moi-même fils d'officier, autrefois admissible au concours de l'Ecole de l'Air, et enfin en tant que membre depuis dix ans de la Commission de la Défense Nationale, je suis donc tout disposé à ce transfert.

Par la présente, je vous confirme donc le retrait par la ville de Montpellier de l'offre d'échange avec l'Hôtel des Festivals, boulevard Henri IV. Par contre, je propose officiellement, au nom de la ville, l'échange entre le mess des officiers actuel et l'Hôtel de Boccaud déjà cité.

Je me tiens à la disposition, avec le secrétaire général de la mairie, du contrôleur général Blanc, en vous remerciant de lui indiquer l'importance et l'urgence de cette opération.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes amitiés à titre personnel et de mes respectueuses salutations au Ministre de la Défense.

le Député-Maire,"



La ville de Montpellier Teleservice et France-Télécom exploitent toutes les possibilités offertes pour la fibre optique.



58, rue Etienne Dolet
92240 MALAKOF
Tél. 16 (1) 42.53.14.82



OFFICE CONSEIL

en construction de maisons individuelles
* RESIDENCE PRINCIPALE * RESIDENCE SECONDAIRE
En LANGUEDOC-ROUSSILLON et partout, en FRANCE, 3 000 familles aux revenus modestes ont rencontré des problèmes et des difficultés avec leur CONSTRUCTION de villa " clés en main ".
Les manquements et les désordres ne se comptent plus...
Des S.A.R.L. d'un jour promettent des merveilles puis mettent la " clé sous la porte " en laissant de nombreuses maisons inachevées.
CONSEILS - RECOURS - INFORMATIONS CONSULTATIONS D'INFORMATIONS GRATUITES ☎ 67 79 50 59
CONSULTEZ-NOUS !
SUR RENDEZ-VOUS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H à 12 H ET DE 14 H 30 à 18 h 30.

COPRA dans Montpellier

PORT JUVENAL
LE TRIREME
DU 2 AU 4 PIECES

CELLENEUVE
LA FONTAINE AUX MOINES
3 ET 4 PIECES

ANTIGONE
HESTIA
DU STUDIO AU 5 PIECES

QUARTIER NORD
LE CADE
1 ET 2 PIECES

FACULTES
LE DOMITIEU
DU STUDIO AU 3 PIECES

AIGUELONGUE
LE BLASON
DU STUDIO AU 5 PIECES

I.B.M.
LE DOMAINE DE CARIGAN
DU 2 AU 4 PIECES

☎ 67.64.68.64

COPRA LANGUEDOC-PYRENES
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION
Les Portes d'Agora - 115, rue Léon Blum - 34000 Montpellier

QG MUSIC
BOUTEILLE à partir de 200 F

— ESPACE MUSICAL —
— SALLE DE CONCERTS —
— DISCOTHEQUE —

1348, avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER - Tél. : 67.64.55.19

ZA Le Puech Radier N° 15
34970 LATTES
☎ 67 92 22 22 + Fax : 67 58 31 20
Christian LIABEU
Chauffage toutes énergies - Climatisation toutes puissances
Plomberie - Sanitaire - Montage de chaudière
Qualifications OPOCB : 322 - 524 * * C

S. F. P.
Société Frontignanaise de Plâtrerie

25, rue de Cantausseil
34670 Saint-Bres
☎ 67 70 28 18

C.A.L. Fournitures automobiles
Nouvelle adresse
rue Frédéric Fabrège
"cité Mion"
34000 Montpellier
☎ 67 65 81 00
☎ 67 65 70 40

MIALANES s.a.
"VOTRE PARTENAIRE BETON"
• 220, route de Lodève, 34930 JUVIGNAC 67.75.37.03
• Z.I. Vendargues, 34740 VENDARGUES 67.70.02.05

FRANCE CONSTRUCTION

VIVRE ET ENTREPRENDRE A MONTPELLIER.

- LES JARDINS DE LA BABOTE
- LE PARC DE NEVERS
- LES COTEAUX DE CASTELNAU
- LE PARC D'ATELIERS TECHNOLOGIQUES DU MILLENAIRE

Vivre en cœur de ville.
A 5 minutes de la Comédie,
rue d'Alger, du P1 au P5.
Des appartements de grand standing.

24 appartements grand standing centre ville dans un magnifique parc.

Vivre chez soi.
Terrains à bâtir
Libre choix de constructeur.
De 450 à 800 m² à partir de 258.000 F TTC.

Entreprendre et se développer.
Des locaux d'activités et des bureaux à l'Est de Montpellier.

TEL. 67 64 66 66

FILIALE BOUYGUES IMMOBILIER

Méditerranée Construction : 10 programmes en cours à Montpellier

EETEC : LES HIGH-TEC DE L'INGENIERIE
BATIMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT



Faisabilité et études économiques
Assistance à Maître d'Ouvrage
Maîtrise d'Oeuvre générale
Etudes d'exécution
Expertises
Ordonnancement - Pilotage
Coordination

EETEC 10, rue des Rivettes - 34070 MONTPELLIER
Téléphone : 67.47.93.00 - Télécopie 67.69.29.23
S.A. au capital de 300 000 F

BAURES
AU SERVICE DES PROFESSIONNELS

PRODUITS METALLURGIQUES
QUINCAILLERIE/OUTILLAGE
FOURNITURES INDUSTRIELLES
CHAUFFAGE/SANITAIRE

— 4, bd Vieussens
— 462, rue de l'Industrie
MONTPELLIER
Tél. : 67.22.70.00

Mais aussi, BAURES
• Cuisines RATIONAL
• Salles de bains IDEAL STANDARD
— 21, avenue de Nîmes - MONTPELLIER - Tél. : 67.72.45.23

JOULIÉ & Fils
TRAVAUX PUBLICS

RUE DES BARRYS - BP 4
34660 COURNONSEC
☎ 67 85 01 13
Télex JOULIE 480 346 F

transports internationaux
joulié & fils
RUE DES BARRYS - BP 4
34660 COURNONTERRAL
☎ 67 85 01 13
Télex JOULIÉ 480 346 F

CHAUFFAGE : dépannage, installation, contrat d'entretien, chaudière :
Fuel • Gaz • Pompe à chaleur • Solaire • Climatisation
PLOMBERIE : sanitaire, zinguerie :
Pose anti-tartre • Adoucisseur

LYRON JACQUES
S.A.R.L. au capital de 50.000 F
Tél. 67.65.48.93
Les Aiguerelles Basses - 171, rue de la Géode - 34000 MONTPELLIER

VERALUX
Menuiserie Verrière - Façade

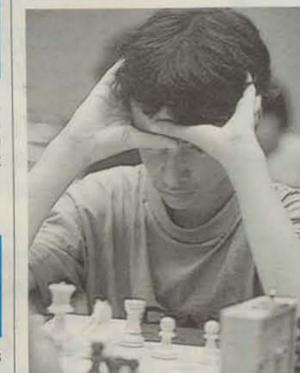
L'Architecture Moderne en Aluminium-Verre au service des entreprises générales et Architectes

La Cartairade 34830
Z.A. JACOU
Tél. : 67.59.19.79

SCHÜCO
Alu - PVC

ECHECS : LA REUSSITE DU CERCLE KARPOV

Au début de l'été, grâce au Cercle Anatoly Karpov, Montpellier a remporté pour la première fois la coupe de France. Un succès qui consacre les gros progrès du Club et qui le qualifie pour rencontrer Clichy le champion de France au cours de la super coupe qui se disputera en septembre.



Damien Almira jeune montpelliérain de 13 ans s'est distingué au cours des deux premières parties, en réussissant deux exploits de maître.



Le président Loubatière remet la coupe de la ville de Montpellier à Miodrag Todorovic vainqueur du GMI Softtel, qui obtient grâce à ce tournoi le titre de grand maître international.

Le Président Loubatière a le sourire. Le Cercle Anatoly Karpov qu'il a créé, il y a 9 ans, se porte bien. Après avoir remporté la coupe de France au début de l'été, après avoir organisé en juillet un grand tournoi à Montpellier avec la ville réunissant grands maîtres internationaux, maîtres et espoirs, le Club s'apprête à défendre ses chances pour le titre de champion de France face à Clichy, le champion en titre.

"Si nous avons progressé ainsi", nous confie le Président Loubatière "c'est dû essentiellement à l'engagement et au travail de nos jeunes en particulier. Ce sont des battants. Nous espérons qu'ils iront loin."

Le Cercle Karpov compte près de 200 licenciés à la Fédération des Echecs. Sur les 10 champions du Languedoc-Roussillon, il y en a 7 au Cercle Karpov. Une de nos joueuses, Evelyne Plora est première au championnat de France des benjamines.

Les Echecs, c'est un échec de la vie. Il faut savoir faire un plan face à une situation, prendre des décisions, connaître les règles. C'est un merveilleux instrument pédagogique.

Parents d'élèves, enseignants et élèves en sont totalement convaincus. "Aussi, nous développons avec nos animateurs les Echecs dans le milieu scolaire (Jean Moulin, Aiguerelles, Antigone, La Martelle, Jules Simon...)." Nous aimerions pouvoir le faire encore plus en développant un projet global sur la ville.

Le Cercle Anatoly Karpov, basé à la Maison pour Tous Léo-Lagrange est ouvert tous les jours de 17 h 30 à 20 h 30 et le vendredi soir.

Tout à la fois, sport, science et art, les Echecs sont probablement un atout de réussite dans la vie et à l'évidence un grand plaisir.

Contact : Cercle Anatoly Karpov
Maison pour Tous Léo-Lagrange
tous les jours de 17 h 30 à 20 h 30
Tél. 67 52 89 52

CREPS : des usagers satisfaits

Les travaux réalisés sur l'avenue Charles Flahaut à hauteur du CREPS de Montpellier donne toute satisfaction aux usagers. Le Directeur M. Comis au nom du président M. le Docteur Cabazan a tenu à remercier Georges Frêche : "Le calibrage de la voie de circulation, la réalisation d'un parking vaste et bien aménagé, l'implantation de feux tricolores en amont de l'entrée principale créent des conditions bien meilleures de sécurité".

Aviron : Montpellier champion

En juillet Montpellier s'est distingué et est devenu champion de France d'aviron en skiff senior avec Stéphane Durand. Une victoire que tous les montpelliérains sont heureux de saluer.

2^e Course Cycliste BARCELONE-MONTPELLIER

20 équipes de 5 coureurs, dont les meilleurs amateurs français et espagnols, sont engagées dans la 2^e course cycliste Montpellier-Barcelone.

Ce départ est prévu le 28 septembre de Barcelone avec une course contre la montre à Barcelone-Montjuich.

- 1^{er} étape : le 29 sept. - Barcelone-Gérone
- 2^e étape : le 30 sept. - Gérone-Argeles/mer
- 3^e étape : le 1^{er} oct. - Béziers-Montpellier. Arrivée le 1^{er} octobre à 16 h avenue d'Assas, précédée à 13 h 30 d'une course d'attente avenue d'Assas avec un grand prix de la ville de Montpellier organisé par l'entente cycliste montpelliéraine.

Cette course qui tire un trait d'union supplémentaire entre les 2 capitales méditerranéennes est organisée par l'ASPTT de Montpellier et le SCUE SANTS de Barcelone.

Le calendrier de septembre

- Les 1, 2, 3
Championnat de France de boules, Grammont, Zénith (67 63 04 20).
- Le 9
Foot Montpellier/Toulouse
- Le 23
Foot Montpellier/Metz
- Les 23, 24, 25
Championnat de France trial 4 x 4, Verassy (67 65 69 48).
- Le 30
Foot Montpellier/Racing Paris
- Le 30
Fête de place aux sports (Comédie-Esplanade).

Trial : Coupe de France

La 10^e manche de la Coupe de France de trial 4 x 4 se déroulera à Montpellier au domaine de Verassy les 23 et 24 septembre prochains. A cette occasion, 80 pilotes et co-pilotes sont attendus.
Une manifestation spectaculaire pour amateurs d'évasion et d'aventure.

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

• Directeur de la Publication : André Vézinhel • Rédaction : Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél. 67 34 70 00, poste 4469 • Edition, Régie Publicitaire : SEDIP COMMUNICATION, 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 17, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier, Tél. 67 64 64 90 • Conception, création, photocomposition, montage, gravure : CRIPP L.R., 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 6, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier, Tél. 67 64 71 88 • Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél. 67 70 28 40 • Distribution : SDP, 112, chemin du Rieucoulon, Tél. 67 47 24 76 • Dépôt légal : septembre 1989

Sté d'exploitation des Ets
YVES DEJEAN



CONSTRUCTION DE CAVEAUX
& MONUMENTS FUNERAIRES

PIERRES - MARBRES
GRANITS
Toutes provenances

REMISE A NEUF
DE MONUMENTS ANCIENS
GRAVURES

45, avenue Saint-Lazare
(Rond-Point du Cimetière)
34000 Montpellier
☎ 67 79 47 68



R. GUEBINIAN
« Les Cévennes » Bât N
Avenue Louis-Ravas
34100 MONTPELLIER
Tél : 67.41.20.20

SARL
LEFEBVRE
&
Fils

Sérieux
et
compétence

TERRASSEMENTS
VRD
TRAVAUX PUBLICS
DEMOLITION

Chemin de la Calade
34400 Lunel
☎ 67 71 15 68

LANCEMENT 2^e TRANCHE LES GRANDS PINS

au cœur d'un quartier calme et aéré.

MAISONS 3/4 ET 5 PIECES

AVEC GARAGE ET JARDIN

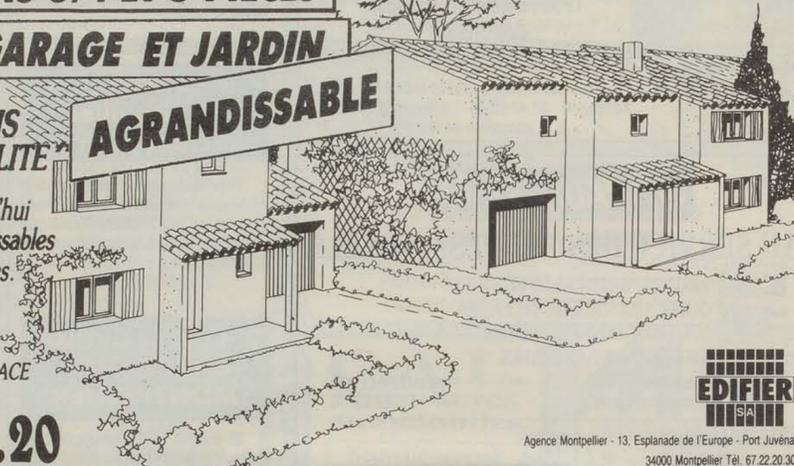
PRESTATIONS
DE HAUTE QUALITE

AGRANDISSABLE

Visitez dès aujourd'hui
nos maisons agrandissables
de 3, 4 et 5 pièces.

MAISON TEMOIN SUR PLACE
Avenue de Toulouse.

67.69.16.20

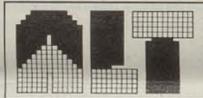


Agence Montpellier - 13, Esplanade de l'Europe - Port Juvalin
34000 Montpellier Tél. 67.22.20.30

**Les MENUISERIES
du MIDI S.A.**



Domaine Pascalet
Z.I. 34000 Montpellier
Tél. 67.27.84.57



IMMOBILIER
5, Rue des Deux-Ponts
34000 Montpellier
Tél. 67.64.46.66

TOUTES TRANSACTIONS
CORRESPONDANT A
ALICANTE



Numéro 1 français de la formation
Micro informatique
Informatique
Bureautique
18, place Rondelet - 34000 Montpellier
☎ 67 58 14 91



SOCOTEC
Contrôle Technique
Qualité - Sécurité
Agence de Montpellier
130, Av. de Palavas - 34000 Montpellier
☎ 67 65 49 50

ert allon

UNE NOUVELLE QUALITE
DE VIE A MONTPELLIER!

Au cœur d'un vallon de verdure,
à proximité immédiate du centre de
Montpellier et de toutes les commodités,
découvrez VERT VALLON,
une résidence de qualité avec
32 appartements seulement... Vite,
c'est le moment de devenir propriétaire!

SAISON PROMOTION
L'IMMOBILIER EN ACTION

bonna

CANALISATIONS
PRODUITS DE VOIRIE
ET TOUTS PRODUITS BETON

TRAVAUX - ETUDES : CANALISATIONS
VRD - GENIE CIVIL

société des tuyaux bonna
région Languedoc-Roussillon
BP 53 - RN 113 - 34740 Vendargues
Tél. : 67.70.21.30 - télex 490 821

PRAGMA
PROMOTEUR CONSTRUCTEUR

SIGNE LES PLUS BELLES RESIDENCES

Un bureau
de vente
est ouvert sur
chaque programme

Annuaire Electronique
Nom : PRAGMA
Loc. : MONTPELLIER
Dépt. : 34

MAS DU CAVALIER
67.45.13.71
du studio au 4 pièces
• Dans le nouveau quartier
de Celleneuve
• Appartement P.A.P. et P.C.
autour d'un village

LE FRANCE
67.64.20.39
du studio au 7 pièces
• En bordure d'Antigone sur
les allées du nouveau monde
• appartement de grand standing

Saint James
67.40.32.22
du 2 pièces au 4 pièces
• Face parc Petit Séminaire
• A 50 m de tous commerces
de Celleneuve

domaine de FLORENCE
67.64.58.52
du studio au 5 pièces duplex
• Face I.B.M.
• Appartements d'une
conception nouvelle
• Piscine

OUVERT TOUS LES JOURS
MEME LE DIMANCHE

**BRASSERIE
DU THEATRE**

DEJEUNER - DINER - SOUPER
22, bd Victor Hugo - 34000 Montpellier
Réservations : Tél. : 67.58.88.80
Ouvert jusqu'à 1 heure du matin - Parking Comédie

CGEE ALSTHOM REGIONALE **CIGIE**

LE SAVOIR-FAIRE
D'UNE ENTREPRISE

Le dynamisme, mélange judicieux de l'expérience et de la vitalité de son personnel, caractérise l'Agence de MONTPELLIER, CGEE ALSTHOM, spécialisée en électricité industrielle, courants faibles et forts, éclairage public, V.R.D. électricité... C'est grâce au savoir-faire de l'entreprise, imprégnée des caractéristiques de la région et des aspirations de ses clients, que, parmi de nombreuses réalisations, les plus récentes participent à l'essor de MONTPELLIER et de sa région :

- HOTEL DU DEPARTEMENT
- LE NOMBRE D'OR, ANTIGONE
- QUAIS DE PALAVAS
- AEROPORT MONTPELLIER-FREJORGUES
- CORUM
- MAISON D'ARRET de Villeneuve-lès-Maguelonne

CGEE ALSTHOM
PARC DU MILLENAIRE
Rue H. Becquerel - 34000 MONTPELLIER
TEL. : 67.64.98.98 (communiqué)

**CLINIQUE
clémentville**

Médecine - Chirurgie - Obstétrique

consultez l'Annuaire Electronique

25, rue de Clémentville - MONTPELLIER
Tél. : 67.92.85.54

ORQUES

TERRASSEMENTS - ROUTES
CANALISATIONS - TRAVAUX URBAINS

Francis RUIZ, Gérant

Tél. : 67.75.49.30

Z.A. ROUTE DE BEL AIR 34680 SAINT GEORGES D'ORQUES

ANDRE LEVY : LE 1^{er} VICE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES REGIES DES THEATRES LYRIQUES MUNICIPAUX FRANÇAIS

André Levy, adjoint à la culture a été élu il y a quelques mois Premier Vice-Président de l'Association des régies des théâtres lyriques municipaux français. Un poste éminentement stratégique pour le développement de l'art lyrique dans notre ville.



André Levy

Que représente l'association des régies des théâtres municipaux français ?

C'est une association très fermée, créée en 1964, et qui regroupe les grands théâtres lyriques français de rang professionnel : Opéra du Rhin (Strasbourg, Mulhouse, Colmar), Metz, Nancy, Rouen, Tours, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Marseille, Nice, Lyon, Avignon, Nantes.

Nous avons pu y rentrer par cooptation en 1988. Ce Club gère les subventions accordées par l'Etat pour le lyrique français. C'est aussi un lieu de concertation pour ce qui concerne les problèmes de la

profession, qu'il s'agisse des contrats, des statuts, des défraiements des artistes.

Avec votre élection à la Vice-Présidence, quel rôle la ville de Montpellier va-t-elle jouer ?

Depuis quelques années, la Municipalité a beaucoup investi pour favoriser une politique dynamique concernant l'art lyrique.

Grâce à Henri Maier, le Directeur de l'Opéra Comédie et du futur Opéra Berlioz au Corum, à Cyril Diederich, Chef de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier et à René Koering, le Directeur du Festival de Radio-France Montpellier, la ville tient une place de choix parmi les scènes françaises. Mon élection au Bureau de RTLMF nous aidera à défendre notre rang.

Le Président de la RTLMF, M. Carcassonne, représente la ville de Marseille ? Peut-on dire que dans le domaine du lyrique ça bouge dans le Sud ?

Effectivement, le sud bouge bien ces dernières années. Marseille, Toulouse, mais aussi naturellement l'Espagne avec Barcelone, l'Italie avec Milan, s'affirment

comme un pôle d'excellence pour l'art lyrique. Certes, le magnifique travail fait par les grandes villes du Nord, Lyon, est toujours aussi présent. Mais l'avenir de l'Europe ne se situe-t-il pas au Sud ? Rien d'étonnant à ce que Montpellier qui a vocation de capitale de l'Europe au Sud, ait créé l'Association Européenne des Théâtres Lyriques.



Françoise Hübler et Nicholas Isherwood interprètes du "Roméo et Juliette" de Pascal Dusapin, l'opéra contemporain créé au Festival de musique de Radio-France et de Montpellier. Un bel exemple de l'utilité de l'Association Européenne du Théâtre lyrique. Ce spectacle après le Festival d'Avignon et le Festival musical de Strasbourg partira en tournée européenne.

HENRI MAIER : MONTPELLIER CAPITALE EUROPEENNE DU LYRIQUE

L'Association Européenne des Théâtres Lyriques dont vous êtes le Président est donc définitivement créée. Quels seront ses objectifs.

C'est le 30 juin dernier que s'est effectivement constituée après une année préparatoire notre association. Nous en voyons déjà toute l'importance avec les nouvelles demandes d'adhésion qui nous arrivent. Nous allons à grands pas vers le grand marché européen. L'Opéra est de tous les arts le plus européen. Quelle que soit la langue, français, italien, allemand, anglais, les grandes œuvres du répertoire sont chantées sur toutes les scènes lyriques. C'est un magnifique ciment de communication culturelle. C'est un plaisir pour

tous. Les buts de l'association seront d'harmoniser les législations, les normes techniques, de favoriser au maximum les co-productions et la diffusion.

Comment l'Association peut-elle aider la diffusion, voire favoriser les co-productions ?

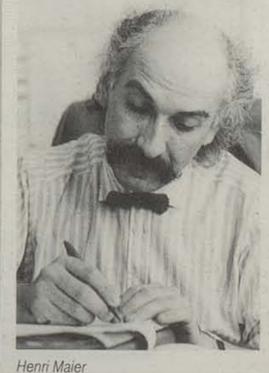
Le rôle essentiel de l'Association, c'est d'être un lieu de rencontre. On parle beaucoup de communication. Parfois pris par le temps, la tâche à accomplir, les créateurs et les responsables artistiques n'ont guère le temps de se rencontrer et d'échanger. Ce n'est pas suffisant d'aller dans telle capitale, dans tel grand opéra, d'assister à un spectacle. Nous devons mieux nous connaître pour mieux travailler ensemble.

Chacun gardant sa propre personnalité artistique. Travailler ensemble devient une nécessité car la création et la production des œuvres lyriques sont chères. Il faut se grouper nécessairement.

Ce lieu de rencontres créé par l'Association fonctionne déjà très bien. Des projets prennent corps.

Pour Montpellier, comment cela se concrétise-t-il ?

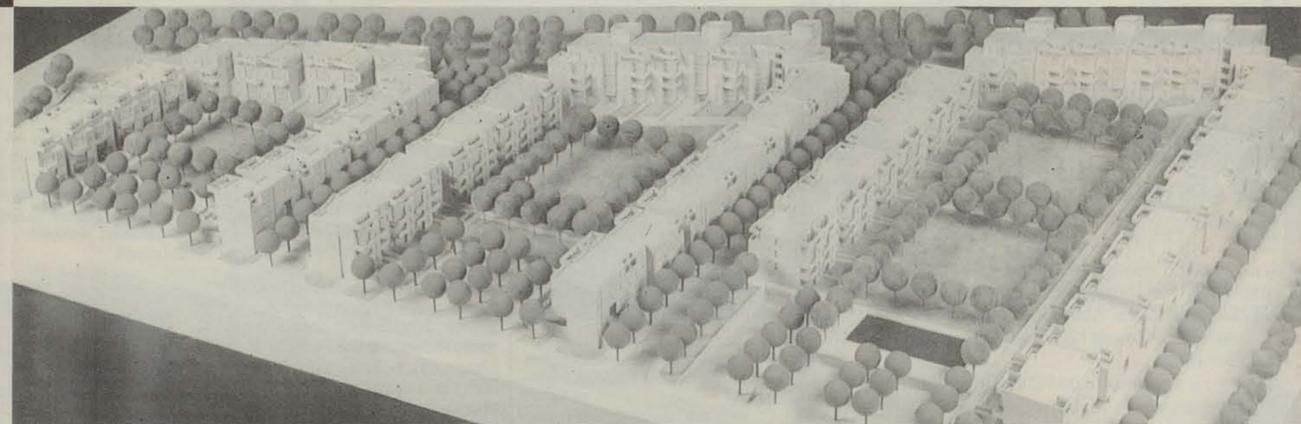
Pour les prochaines saisons, nous co-produisons nos ouvrages avec les villes européennes suivantes : Venise, Cologne, Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne, Madrid. Nous continuerons nos relations avec l'Opéra de Lyon et l'Opéra du Rhin et travaillerons également avec la nouvelle direction du Grand Théâtre de Bordeaux. L'Opéra de Montpellier a définitivement pris son essor européen, ce dont je me réjouis pour nous tous.



Henri Maier

VASCONI A CHOISI MONTPELLIER

VASCONI - SUD
ARCHITECTURE
3 4 0 0 0
MONTPELLIER
6 7 6 0 4 4 9 1
FAX 67 66 18 40
TELEX 20 59 71



Le CORUM s'achève. Un hôtel 4 étoiles va l'étendre et le prolonger. Déjà les études s'engagent.

D'autres projets se profilent à Montpellier et sur la façade méditerranéenne.

La ZAC Blaise Pascal devient opérationnelle. Dès septembre, démarre la construction d'un ensemble de logements menés conjointement avec COPRA, PRAGMA et SMCI.

VASCONI a décidé de créer l'Agence VASCONI SUD (SARL).

Contacts :
Michel AUSTASIE,
François THOULOZE

M.M.B.T.P
TERRASSEMENT - V.R.D.
ASSAINISSEMENT
DEMOLITION
MAÇONNERIE GENERALE

Zone artisanale Los Carterades - Jacou - B.P. 13
34822 TEYRAN Cedex - ☎ 67 59 18 18

ALVAREZ FRERES
MENUISERIE
ESCALIERS
AGENCEMENTS

☎ 67.65.12.23
Espace commercial de
Fréjorgues - 34130 MAUGUIO

HABITER L'AIGUELONGUE
Montpellier

NOUVEAU Le charme d'un quartier préservé le Clos du Val Montferrand DU STUDIO AU 5 PIECES

Bureau de vente ouvert sur place
999, Avenue du Val de Montferrand - Face Palais des Sports
tous les jours de 14 h à 19 h
Sauf Dimanche ☎ 67.52.39.01

Cciter Location de voitures

Route de Carnon : 67.65.89.24
Route de Sète : 67.69.03.38
Aéroport Fréjorgues : 67.64.17.71

DAC SERVICES

DEPANNAGES URGENTS

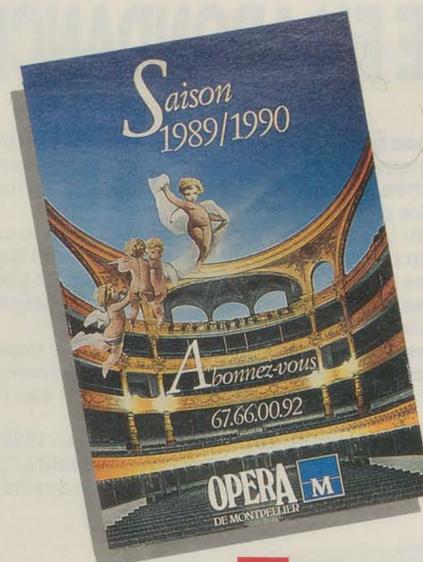
☎ PLOMBERIE	🔧 ELECTROMENAGER	💡 ELECTRICITE
🚰 SANITAIRE	🔑 SERRURERIE	🔥 CHAUFFAGE
❄️ CLIMATISATION	🔧 MENUISERIE	🏠 STORES
📡 ANTENNES	🔧 BOIS-ALU-PVC	🚪 VOLETS TOULANTS
📺 TELE/HI-FI	🔧 VITRERIE	🚪 OUVERTURE DE PORTES
	🏠 MAÇONNERIE	🔧 DEBOUCHAGE DE
	🏠 ISOLATION	🔧 CANALISATIONS
	🎨 PEINTURE	🔧 RECHERCHE DE FUITES
	🎨 REVETEMENTS	

Siège Social : 878, Chemin des Pierres Blanches - 34200 SETE
NUMERO VERT ☎ 05.25.30.30
Agences : PERPIGNAN - NARBONNE
BEZIERS - SETE
MONTPELLIER - NIMES

67.51.31.32

LA RENTREE DE L'OPERA

Les grandes lignes de la nouvelle saison de l'Opéra de Montpellier s'ordonneront comme lors des précédentes saisons : mise en valeur du répertoire ; défense de la musique du XXe siècle ; illustration du domaine baroque.



- Direction musicale : Cyril Diederich.
Mise en scène : Gaston Benhaim.
Chorégraphie : Babeth Gordon.
Orchestre Philharmonique de Montpellier.
Chœurs de l'Opéra de Montpellier.
- **LE LIVRE DE CHRISTOPHE COLOMB**
25, 26, 27 janvier à 20 h 45.
28 janvier à 17 h. Théâtre de Grammont
Texte de Paul Claudel (1927)
Musique de Darius Milhaud
Direction musicale : Luca Pfaff.
Mise en scène : Pierre Barrat.
 - **VOL DE NUIT**
L'HEURE ESPAGNOLE
30 mars et 3 avril à 20 h.
1^{er} avril à 15 h.
 - **PARSIFAL**
3, 7, 9 novembre à 20 h 30 - 5 novembre à 17 h.
Acte III
Drame sacré en 3 actes de Richard Wagner.
Direction musicale : Cyril Diederich.
Mise en scène : Guy Coutance.
Orchestre Philharmonique de Montpellier.
Chœurs et chœurs supplémentaires de l'Opéra de Montpellier.
 - **L'INCORONAZIONE DI POPPEA**
28, 30 novembre, 1^{er} décembre à 20 h.
3 décembre à 15 h.
Opéra en un prologue et trois actes de Claudio Monteverdi.
Direction musicale : René Jacobs.
Mise en scène : Gilbert Deflo.
Orchestre baroque de l'Opéra de Montpellier.
 - **LA BELLE HELENE**
22, 23, 26, 27, 28 décembre à 20 h.
24 décembre à 15 h.
Opéra bouffe en trois actes de Jacques Offenbach.
 - **MANON**
23, 28 février et 2 mars à 20 h.
25 février et 4 mars à 15 h.
Opéra tragique de Jules Massenet.
 - **PIMPINONE**
7 avril à 20 h. - 8 avril à 15 h.
Salle Molière
Opéra-bouffe de Georg Philipp Telemann.
Direction musicale : Vladimir Kojouharov.
Mise en scène : Jean-Marie Lehec, Daniel Romand.
 - **LE MALADE IMAGINAIRE**
19, 20, 21 avril à 20 h.
22 avril à 15 h.
Comédie mêlée de musique et de danses.
 - **LES VESPRI SICILIANI**
11, 15, 17, 18 mai à 20 h.
13 et 20 mai à 15 h.
Drame en 5 actes de Giuseppe Verdi.
Direction musicale : Cyril Diederich
Mise en scène : Nicolas Joël.
Orchestre Philharmonique de Montpellier.
 - **TOSCA**
15, 19, 20, 22 juin à 20 h.
17 et 24 juin à 15 h.
Opéra en trois actes de Giacomo Puccini d'après la pièce de Victorien Sardou.
Direction musicale : Antonio Pappano.
Mise en scène : d'après Jean-Pierre Ponnelle.
Orchestre Philharmonique de Montpellier.
 - **CONCERT FINAL DE L'ATELIER JAMES BOWMAN**
12 mai 20 h 30. Salle Molière
 - **MARILYN HORNE**
31 mai 20 h 30. Opéra
 - **ROSINI Stabat Mater**
GOUNOD Messe de Sainte-Cécile
15 novembre 20 h 30. Cathédrale St-Pierre.
 - **BACH** Passion selon St-Mathieu
9 avril 20 h 30. Cathédrale St-Pierre.
 - **LAMBERT** Leçons de Ténèbres
11 avril 20 h 30. Notre-Dame des Tables.
 - **RENE JACOBS** Contreténor
26 avril 20 h 30. Salle Molière.
 - **DANSE**
 - **LE LAC DES CYGNES/BALLET DE LENINGRAD-THEATRE MALY**
Théâtre Maly
20 et 21 octobre 20 h 30. Opéra.
 - **L'AN 1/RED NOTES, DEGROAT**
5 décembre 20 h 30. Opéra.
 - **L'ANNEE DERNIERE A MAUGUERIEC...**
LA PTITE COMPAGNIE, HERVE GIL
14 novembre 20 h 30. Théâtre Iséion
 - **LES MARCHANDS**
LES BATTISSEURS/LARRIEU
23 janvier 20 h 30. Opéra.
 - **UN IMPRUDENT BONHEUR/BOUVIER, OBADIA**
6 février 20 h 30. Théâtre de Grammont
 - **NESSUNO O TUTTI...TUERLINGS**
7 mars 20 h 30. Opéra.
 - **BOLERO - L'ENFANT ET LES SORTILÈGES/MARIN-BRUMACHON**
10 avril 20 h 30. Opéra.
 - **MEUBLE SOMMAIREMENT/COMPAGNIE BAGOUET**
23 mai 20 h 30. Opéra.
 - **PARALLELES**
 - **PINCHAS ZUCKERMAN** Violon
7 octobre 20 h 30. Opéra
 - **VICTOR ERESCO** Piano
17 novembre 20 h 30. Salle Molière.
 - **OCTUOR MEDITERRANEEN**
15 décembre 20 h 30. Salle Molière.
 - **TATIANA NIKOLAEVA** Piano
24 janvier 20 h 30. Salle Molière.
 - **ANTHONY ROLFE JOHNSON** Ténor
10 février 20 h 30. Salle Molière.
 - **DALE DUESING** Baryton
ANTONIO PAPPANO Piano
22 mars 20 h 30. Salle Molière.
 - **QUATUOR ARTIS DE VIENNE**
31 mars 20 h 30. Salle Molière.
 - **SYLVIA MARCOVICI** Violon
PASCAL ROGE Piano
3 mai 20 h 30. Salle Molière

LYRIQUE

ABONNEMENTS
Périodes d'abonnement
Au guichet à partir du 7 septembre. Les anciens abonnés peuvent se réabonner jusqu'au 23 septembre. Les nouveaux abonnés peuvent souscrire à partir du 27 septembre.
Comment s'abonner ?
Au guichet, à l'Opéra, du lundi au samedi, de 11 h à 18 h. Tél. 67 66 00 92.
Comment louer ses places ?
Pour chaque spectacle, la location débute 7 jours avant la représentation d'une série :
Au guichet du lundi au samedi de 11 h à 18 h.
Par téléphone au 67 66 00 92, à partir du lendemain de l'ouverture de la location au guichet.

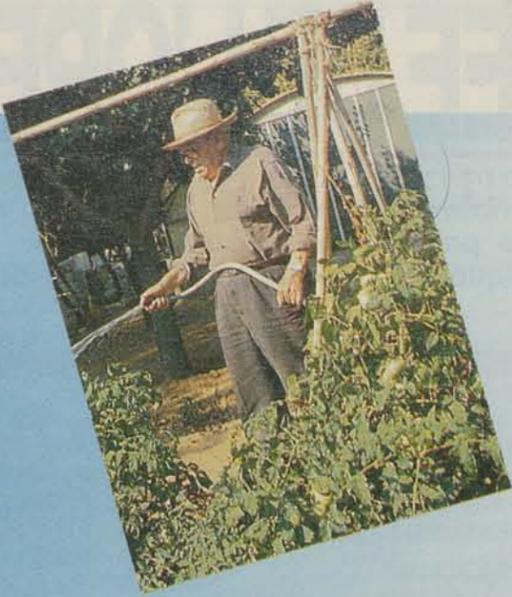
LES HUGUENOTS UN DISQUE POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE

La saison du Centenaire s'ouvrait le 1^{er} octobre 1988 par une représentation concertante des **Huguenots** de Giacomo Meyerbeer, sous la direction de Cyril Diederich avec, pour les rôles principaux, Françoise Pollet, Ghislaine Raffanel, Danielle Borst, Richard Leech, Gilles Cachemaille, Boris Martinovic, Nicolas Ghiuselev, les Chœurs de l'Opéra de Montpellier et l'Orchestre Philharmonique de Montpellier.
L'enregistrement, fait à cette occasion par Erato et Radio-France, paraîtra pour les fêtes de fin d'année. Une souscription sera ouverte, dont les spectateurs de l'Opéra de Montpellier seront informés prochainement.



L'Incoronazione di Poppea. Des décors et des costumes signés William Orlandi. Les 28, 30 Novembre, 1^{er} et 3 Décembre.

DE L'EAU PURE EN ABONDANCE



Malgré l'exceptionnelle sécheresse qui sévit depuis quelques mois, Montpellier, la ville aux 100 fontaines ne manque pas d'eau. Les montpelliérains peuvent sans inquiétude prendre des douches, arroser leur jardin et laver leur voiture. Les restrictions ne sont pas à l'ordre du jour.

L'énorme réserve de la source du Lez, cachée dans les profondeurs du calcaire est loin d'être épuisée. Tout en respectant la DUP de 1981 et le débit légal autorisé, il reste encore 22 semaines de réserve. Par ailleurs, la station de pompage de Richter, branchée sur le Bas Rhône, apporte un complément représentant 2 à 3 % de la consommation totale de la ville.

Pourtant il n'y a pas si longtemps, les étés secs se soldaient par une importante pénurie d'eau entraînant coupures et rationnement. Mais la municipalité a su faire preuve d'imagination pour pourvoir aux nouveaux besoins en eau nécessités par sa croissance.

L'usine de pompage des eaux souterraines du Lez mise en service en 1982 et complétée par l'usine de clarification des eaux François Arago fournissent à l'agglomération montpelliéraine en permanence une eau abondante et de qualité irréprochable.



Sous ce bâtiment modeste se cache une usine pilote souterraine unique en Europe.



Les installations de pompage de la source du Lez permettent de prélever dans la nappe souterraine un débit de 2 000 l. par seconde. Ernest Granier, adjoint au maire délégué aux travaux, visite régulièrement les installations pour s'assurer de leur efficacité.



Pour régler le problème d'eau trouble apparaissant périodiquement à la suite de violents orages ou lors de rabattements importants de la nappe en période de sécheresse, la ville a construit une usine de clarification des eaux, François Arago. Avec Montpellier, une vingtaine de communes bénéficient de cet équipement ultra performant.